

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 3.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.  
Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 15 JANVIER 1880

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## ÇA ET LÀ

M. Poujoulat, écrivain français bien connu au Canada, est mort la semaine dernière à l'âge de 72 ans.

Un magnifique banquet a été donné à M. Chapleau, mercredi dernier, au Windsor, à Montréal. M. Chapleau a beaucoup insisté sur son désir sincère d'exécuter sérieusement son programme de conciliation. Certaines personnes en concluent que de nouveaux efforts seront bientôt tentés pour rendre la coalition plus sérieuse et plus efficace.

Pour secourir les pauvres qui souffrent de la faim et du froid à Paris, le *Figaro* a organisé une souscription qui, le premier janvier, avait atteint le joli chiffre de un million de francs. Jaloux de ce succès, les journalistes républicains ont aussi ouvert des souscriptions à leurs bureaux. C'est une lutte émouvante dont les pauvres vont profiter. On voit figurer dans les listes publiées par le *Figaro* tous les grands noms de France.

Un nouveau journal de l'Instruction Publique vient de paraître pour prendre la place de l'autre. Il sera publié par M. Rolland, et comptera parmi ses rédacteurs MM. Montpetit, Dunn et Legendre. C'est une entreprise privée et nationale qui fait honneur à ceux qui en ont eu l'idée. Nous sommes sûrs qu'ils la mèneront à bonne fin et qu'ils trouveront l'encouragement auquel ils ont droit.

M. Amable Jodoin est mort à Belœil, le 8 du mois courant, à l'âge de 51 ans.

Riches et pauvres, parents et amis, tous ceux qui le connaissent, regrettent vivement la mort de cet homme de bien, bon père et bon époux, excellent chrétien, citoyen honnête et généreux, dont le patriotisme, la bonté et la charité étaient admirables.

Sa vie a été rempli de vicissitudes, semée de fleurs et d'épines, mais, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, il a toujours été le même. Ses concitoyens lui ont plus d'une fois manifesté leur confiance en l'élisant au conseil-de-ville de Montréal et à la Chambre des Communes comme représentant du comté de Chambly. Mais il n'y avait que Dieu pour le récompenser dignement du bien qu'il a fait.

La *Tribune* de New-York dit que le Canada n'a pas besoin d'avoir peur, s'il devenait indépendant, que les États-Unis l'annexent malgré lui.

Les Canadiens dit-elle, peuvent faire toutes les expériences d'indépendance qu'il leur plaira sans la moindre crainte d'action non amicale, et même de sentiment non amical, de leur grand voisin. En fait, leurs relations avec les États-Unis comme nation indépendante seraient plus cordiales qu'elles ne le sont maintenant, parce que nous les respecterions davantage s'ils avaient la virilité de se débarrasser des lisières de la mère-patrie, et nous réglerions nos petits différends diplomatiques dans l'esprit généreux qu'un grand pays peut manifester envers un petit.

Le *Canadien* prétend que nous n'avons besoin ni de l'annexion ni de l'indépendance, vu que l'Angleterre nous accorde tous les droits et toute la liberté dont nous avons besoin sous le rapport matériel et politique. Il dit cependant que les circonstances peuvent susciter des tendances vers un changement, et il ajoute que "Sir John veut évidemment terminer sa carrière en constituant sur des bases plus larges l'indépendance de la Confédération, dont il est l'un des créateurs. Nous voici avec un ministre résidant dans la capitale de l'Empire, investi de grands pouvoirs et destiné à exercer une grande influence dans l'intérêt de la Puissance. Nous aurons bientôt l'autorisation de traiter avec les pouvoirs étrangers, de régler nos tarifs douaniers selon nos besoins à notre gré."

Le voyage du grand chancelier russe Gortschakoff à Berlin, a provoqué nombre de commentaires, et de conjectures. On lit dans le *Times* à ce sujet :

Pendant sa récente visite à Berlin, le chancelier russe a fait les plus grands efforts pour rétablir entre l'Allemagne et la Russie les bonnes relations d'autrefois, et le prince a la confiance que ses efforts à cet égard ont été couronnés de succès. Il ne sera pas difficile non plus de renouer avec l'Autriche-Hongrie des liens qui, dans ces derniers temps, s'étaient quelque peu relâchés. Le cabinet de Vienne, comme on le sait vise surtout à l'exécution et à l'exacte observance du traité de Berlin. Or, la Russie est prête à la seconder dans ce sens—car c'est là une politique nullement contraire aux intérêts russes. Pour ce qui est de la France, il convient à la Russie de veiller dorénavant avec calme à la marche de la République. La condition intérieure de la République est si incertaine, qu'on doit réfléchir avant d'entrer dans des rapports plus intimes avec elle.

Nous avons jusqu'à présent dit peu de chose des préparatifs qui se font en ce moment aux États-Unis comme au Canada

pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste à Québec, le 24 juin prochain. Nous applaudissons d'avance au spectacle admirable que Québec nous offrira en ce grand jour, mais nous croyons devoir exprimer le vœu qu'on s'efforcera de donner un résultat pratique à cette belle démonstration. Se réunir pour chanter les gloires de la patrie est louable, mais ce n'est pas suffisant, il faut surtout viser aux moyens de vivre sur le sol aimé de la patrie, d'y conserver notre influence ou plutôt de l'accroître. L'Anglais chante moins que nous, mais il agit plus. Profitons de la réunion de la grande famille canadienne qui aura lieu le 24 juin prochain, pour émettre des idées et discuter des questions ayant rapport à l'avenir de notre nationalité. Certaines discussions et résolutions devraient être préparées.

M. Houde, du *Nouveau-Monde*, l'un des orateurs qui ont pris la parole au fameux dîner de la Société d'Économie Politique, a jugé à propos, lui aussi, de donner quelques explications. Il proteste contre les insinuations et les accusations du *Globe*, se prononce contre l'annexion, mais croit opportun et utile de discuter cette question ainsi que celles de l'indépendance, de la fédération impériale et de l'union législative.

Au contraire, dit-il en terminant, nous croyons qu'il vaut mieux connaître aussi précisément que possible l'avenir qui nous est réservé, en d'autres termes, savoir où nous allons. On ne peut se le dissimuler, il y a dans le pays des partisans d'une fédération impériale, d'une union législative des diverses provinces de la Confédération, d'une union douanière ou même complète avec les États-Unis, et de l'indépendance du Canada ou du maintien du système actuel. Nier cela, c'est s'aveugler. Or, parmi toutes ces idées, il doit y en avoir une meilleure que les autres, une dont la réalisation devrait être particulièrement l'objet de nos espérances et le but de nos efforts. C'est ce que nous devrions tous essayer, sans passion, sans parti pris, de trouver et de démontrer, afin de former une opinion publique saine et éclairée sur l'avenir que le Canada doit désirer et rechercher.

Une belle démonstration a eu lieu, la semaine dernière, à Québec, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de Mgr Cazeau.

Mgr Cazeau, dit le *Canadien*, est né à Québec le vingt-quatrième jour de décembre 1807. Après avoir fait son cours classique au collège de Nicolet, il fut ordonné prêtre le troisième jour de janvier 1830. Il est au service du diocèse de Québec depuis cinquante-quatre ans; car il est entré à l'archevêché quelque temps avant de prendre la soutane. Durant sa longue carrière, il a passé sous les différents évêques qui ont administré ce diocèse, des charges de sous-secrétaire, de secrétaire jusqu'à celle d'administrateur, soit pendant la vacance du siège, soit pendant l'absence de l'archevêque.

À une soirée littéraire donnée le 6 courant, à l'Institut-Canadien, sous la présidence du Dr Vallée, l'abbé Bégin a fait une conférence remarquable.

Le talent du Rév. M. Bégin, comme écrivain et conférencier, dit le *Canadien*, est trop bien connu de nos lecteurs pour que nous ayons besoin d'en faire l'éloge. Sa voix sympathique, ses idées élevées, sa phrase correcte, sa diction distinguée ont plus d'une fois déjà charmé les amateurs du beau et du vrai. Qu'il nous suffise de dire que lundi soir M. l'abbé Bégin n'a fait qu'affermir une réputation déjà acquise.

Le fameux Clémenceaux a fait, à Paris, dans la Chambre des députés, au commen-

cement de la crise qui s'est terminée par la démission du ministère, un de ces discours concis, secs, virulents et tranchants, dont il a le secret, et qui le rendent si dangereux. C'était à propos de l'amnistie, il a eu des mots terribles, et s'est fait l'écho des pensées intimes et des projets néfastes du communisme. Un écrivain français rend compte de l'effet produit par ce discours dans les termes suivants :

On dit quelquefois, après un tumulte parlementaire, qu'on vient d'assister à une séance de la Convention. Mais je trouve que cette fois, on peut le dire sans hyperbole. C'est la Commune elle-même qui, par dessus le gouvernement et la Chambre, a harangué les masses populaires, et porté devant elles ses menaçantes revendications. On croit généralement que M. Clémenceaux ne voulait pas aller si loin, et qu'il a cédé à un emportement de tribune dont il n'avait pas mesuré l'effet.

J'en ai causé avec huit ou dix députés républicains qui paraissent navrés du tort que ce discours enflammé peut faire à la république. C'est de la poudre, c'est du salpêtre. On y rencontre à chaque instant ce qu'un député du centre appelait des "mots d'insurgé." On y sent courir un souffle particulier à certaines époques. L'attaque à la bourgeoisie, même républicaine, s'y annonce avec la sourde rage et la rancune démagogique de juin 1848 et de mars 1871.

Que dites-vous de cette ingénieuse comparaison entre "l'amnistié d'Aumale et l'amnistié Humbert!"

Jamais depuis sept ans on n'avait sonné pareille fanfare. Jamais M. Clémenceaux lui-même n'avait osé emboucher une aussi éclatante trompette. Ne vous y trompez pas : pour beaucoup de républicains conservateurs, c'est celle du jugement dernier.

L.-O. DAVID.

## L'ANNEXION

Le *Herald* de New-York n'a pas eu de chance avec son canard d'essai au sujet du prétendu mouvement annexionniste. Les hommes publics dont il disait exprimer les idées se défendent tous des propos qu'il leur a prêtés, et profitent de l'occasion pour affirmer leur absolue loyauté comme sujets britanniques.

Ils ont bien pu se faire les échos de quelques mécontentements ou plaintes qui naissent des désavantages de notre position présente, et parler des modifications que l'avenir tient en réserve; mais de cela à des griefs comme ceux des Bostonnais au siècle dernier, et à un mouvement annexionniste, il y a loin. Le *Herald* a fait comme le loup de la fable, qui prenait naïvement au sérieux les menaces de la mère parlant de lui jeter son enfant à dévorer. Il a vu toute une affaire dans quelques mots sans portée de *colonistes* murmurant contre leur métropole, et il s'est imaginé que les Américains n'avaient qu'à nous tendre les bras pour nous faire consentir à renier l'Angleterre.

Il ne peut être question pour nous de l'annexion que comme hypothèse. Advenant certaines éventualités, nous pourrions y songer à titre de pis-aller. Ainsi, le Bas-Canada préférerait vraisemblablement l'annexion à l'union législative, s'il arrivait que nous eussions à choisir entre ces deux alternatives peu réjouissantes. Quant à l'indépendance, nous ne la désirons pas pour le moment, et nous n'aurions aucun motif d'y songer de longtemps encore si la métropole consentait à nous faire participer aux avantages de ses traités de commerce, avantages qui sont de beaucoup plus considérables que ceux que nous pourrions obtenir nous-mêmes comme état indépendant. Nous nous trouverions

ainsi placés comme colonie dans une condition privilégiée qui serait préférable à l'indépendance.

C'est dans notre province que le *Herald* place le foyer de son mouvement séparatiste. Or, le Bas-Canada est de toutes les parties du pays la plus intéressée au maintien du régime existant. Notre position exceptionnelle, comme groupe national à part, fait que nous tenons plus que les autres provinces au présent état de choses. Formant un quart ou un tiers de la Confédération, nous avons droit à une part d'influence conforme à cette proportion, tandis que nous ne formerions comme fraction de l'Union américaine, qu'un quarantième de la population générale, soit rien du tout. Dans cinquante ans, sans doute, nous ne serons plus aussi importants dans la Confédération qui grandit comme tout plus vite que nous comme section; mais nous avons encore de la marge avant d'atteindre au quarantième, que l'annexion nous ferait toucher du coup. Et puis, d'ici là, il peut se passer bien des choses, la carte de l'Amérique peut subir des changements au nord comme au sud de la ligne 45e. Les Etats-Unis, au lieu de chercher à s'agrandir, seront peut-être alors en frais de se scinder en républiques distinctes, comme aussi, qui sait! la Confédération canadienne devenue trop vaste elle-même. Dans cet avenir éloigné, il y a peut-être un rôle réservé pour le Canada-français, et notre politique est d'attendre en paix, n'ayant aucune raison de courir à la rencontre d'événements dont nous ne pouvons prévoir ni le caractère ni la portée.

A. GÉLINAS.

## NAPOLÉON Ier FABULISTE

*L'Opinion Publique* publiant depuis quelque temps des *Anecdotes populaires* sur Napoléon Ier, il n'est peut-être pas sans intérêt pour les lecteurs de dire un mot sur une petite particularité historique du grand homme. Bon nombre de lecteurs ignorent que celui qui a rempli le monde du bruit de son nom a eu, dans sa première jeunesse, des goûts beaucoup plus modestes, et qu'il s'y est même une fois livré. En effet, avant d'être soldat, avant d'être grand général et superbe empereur, Bonaparte a été fabuliste. Il fut rival de Lafontaine avant de devenir plus grand qu'Alexandre et que César! Cet homme, de petite stature, mais plein d'aspirations sublimes, a eu, comme on le voit, des goûts divers. Les historiens et les poètes ont élevé jusqu'aux nues Bonaparte guerrier et législateur, les critiques n'ont pas daigné s'occuper de Bonaparte fabuliste.

Quand il composa la fable qu'on va lire il avait à peine seize ans, et était élève militaire de Brienne. La voici :

### LE CHIEN ET LE LAPIN

César, chien d'arrêt renommé,  
Mais trop enflé de son mérite,  
Tenait arrêté dans son gîte  
Un malheureux lapin de peur inanimé.  
—Rends-toi, lui cria-t-il d'une voix de tonnerre,  
Qui fit au loin trembler les habitants des bois.  
—Je suis César connu par ses exploits,  
Et dont le nom remplit toute la terre.  
A ce grand nom Jeannot Lapin  
Recommandant à Dieu son âme pénitente  
Demanda d'une voix tremblante :  
—Très-sérénissime matin,  
Si je me rends quel sera mon destin ? [centé.  
—Tu mourras. — Je mourrai ! dit la bête inno-  
—Et si je fuis ? — Ton trépas, est certain.  
—Quoi ! reprit l'animal qui se nourrit de thym,  
Des deux côtés je dois perdre la vie !  
Que votre illustre seigneurie  
Veuille me pardonner, puisqu'il me faut mourir,  
Si j'ose tenter de m'enfuir.  
Il dit, et fuit en héros de garenne.  
Catin l'aurait blâmé ; je dis qu'il n'eût pas tort,  
Car le chasseur le voit à peine,  
Qu'il l'ajuste, le tire... et le chien tombe mort.  
Que dirait de ceci notre bon La Fontaine ?  
Aide-toi, le ciel t'aidera,  
J'approuve fort cette morale-là.

Ne dirait-on pas que c'est un résumé anticipé de sa propre histoire? César a chien d'arrêt renommé ressemble à ce conquérant frappé par une main toute-puissante au moment où, échappé de l'île d'Elbe, il veut châtier l'Europe. L'allusion est frappante.

Quoiqu'il en soit, cette fable, sans être

un chef-d'œuvre, a un certain mérite; mais Napoléon qui surpasse comme génie militaire les plus grandes figures de l'histoire, n'approche pas du bon LaFontaine. Aussi, comme il était avide de supériorité, il a combattu sans cesse, estimant qu'il lui était plus facile de remporter une victoire glorieuse que de composer une fable immortelle. Il est heureux pour lui qu'il ait pris soin de se tailler une renommée plus durable, car sa fable ne l'aurait pas conduit loin sur le chemin de l'immortalité. Il est certain qu'il ne prisait pas plus ce petit poème qu'il ne fallait, car, lorsqu'à Sainte-Hélène il parle avec enthousiasme de ses victoires, il ne se vante pas de ce péché de jeunesse. Si le monde lettré en a gardé quelque souvenir, c'est plutôt à cause du nom glorieux de l'auteur qu'à cause du mérite de la fable. Il n'y avait que Bonaparte grand général pour le faire surnager de sa main puissante au-dessus de l'oubli des hommes.

J'ai attiré l'attention des lecteurs sur cette fable, pensant avec raison, je crois, qu'ils aimeraient à connaître Bonaparte sous ce nouveau jour, et découvrir sous les allusions innocentes de la fable quelques idées du grand capitaine. C'est un fait qui mérite d'être signalé, ne serait-ce que pour mesurer la distance qui existe entre l'élève de Brienne et le captif de Sainte-Hélène.

Le lecteur trouvera sans doute qu'après avoir fait parler intelligemment les bêtes, il a singulièrement maltraité les hommes.

M.-J.-A. POISSON.

## LE MOUVEMENT IRLANDAIS

Il y a quelques divergences parmi les Irlandais des Etats-Unis et du Canada sur la manière dont il faudrait répondre aux appels venus de la mère-patrie.

A Montréal, les membres irlandais du clergé ont d'abord refusé d'accepter en entier le programme des organisateurs du mouvement de secours.

Depuis lors, Mgr Lynch, archevêque de Toronto, s'est prononcé avec force pour le mouvement et il a recommandé avec instance la cause nationale aux catholiques de son diocèse. Mgr Lynch arrive d'Irlande, où il a été témoin de ce qui se passe et a pu juger de la situation *de visu*. Le tableau qu'il en fait est des plus émouvants. Cela n'atteint pas aux proportions du lamentable épisode de 1847, mais c'est un état de choses navrant tout de même. Mgr Lynch ne se borne pas à toucher la question de charité, à implorer la pitié publique pour la misère présente, il s'attaque aussi aux principes qui sont cause de cette misère, et il dénonce vivement le système de la tenure, abordant ainsi le terrain politique.

A New-York, au contraire, Mgr Mac-Closkey, cardinal, est d'avis qu'il faut ignorer le côté politique de l'affaire et n'envisager que la question pratique de l'assistance immédiate à donner.

La presse américaine a généralement adopté cette manière de voir de Mgr Mac-Closkey quant à la campagne entreprise par M. Parnell, qui est arrivé à New-York il y a quelques jours.

Les journaux les plus importants ont émis l'opinion qu'il n'y aurait guère de convenance pour l'émissaire irlandais à tenter une agitation politique en Amérique et que Parnell ferait mieux de se contenter pour tout rôle, de recueillir des aumônes et des souscriptions. Et quand même il réussirait à former aux Etats-Unis une opinion prononcée sur le sujet des lois de la propriété en Angleterre, cela ne servirait de rien, attendu que cette opinion, absolument étrangère, ne saurait avoir d'écho ni d'effet directs dans le parlement anglais, qui seul a le pouvoir de modifier ces lois.

Mais ce n'est pas ainsi que l'entend le fougueux agitateur. Dès ses premières harangues, à Newark, il a déclaré que ce qu'il venait chercher ce n'était pas tant le support matériel que le *support moral*. Il ne voyage pas en qualité de seigneur de charité, mais comme politicien. Le caractère de sa mission est, par là, bien défini.

Au reste, M. Parnell peut bien se dire que le *Herald* et ses confrères ont moins de chance d'exprimer le sentiment du peuple américain sur ce point que le Congrès lui-même, qui n'a pas hésité à se prononcer officiellement sur la question irlandaise dans les résolutions assez ridicules qu'il a votées à ce propos. L'attitude prise par les Chambres américaines justifie amplement M. Parnell de vouloir faire de la politique anglaise aux Etats-Unis. L'incongruité n'est pas plus grande pour lui que pour le Congrès, qui a commis une excentricité bien caractérisée en se mêlant, comme il l'a fait, de donner des conseils à l'Angleterre sur son système de vie intérieure et sur les tendances de son corps de lois.

Au milieu de toutes ces manifestations, l'attitude prise par Mgr MacCloskey semble bien la plus sage, cependant. Quel effet peuvent avoir sur le gouvernement anglais des protestations venant de l'étranger? Ne seront-elles pas considérées plutôt comme impertinentes? Croit-on que le parlement britannique sera plus porté à reviser son système agraire parce que le Congrès de Washington et les *meetings* de M. Parnell et autres auront dénoncé ce système qui ne les regarde en aucune sorte. C'est comme si, au temps de l'esclavage, la France ou quelque autre puissance se fût permis de faire des remontrances au gouvernement américain sur sa législation intérieure. Les étrangers n'ont ici qu'un rôle à remplir: se porter au secours d'un peuple affamé qui leur demande du pain; quant à la question légale et politique, elle ne concerne que le peuple anglais lui-même. A vouloir y mettre de l'inconvenance et de la prétention, on ne gagnerait que d'indisposer le pouvoir, dont seul les malheureux Irlandais peuvent espérer des secours autres que le secours matériel.

Une admission importante à noter dans un des discours de M. Parnell. C'était à propos de la conduite passée du gouvernement anglais vis-à-vis les Irlandais. M. Parnell, qui est lui-même protestant, a avoué, à Newark, qu'en 1847, lors de l'affreuse famine restée si célèbre, plusieurs des comités anglais avaient pour système de refuser toute assistance aux Irlandais qui ne voulaient pas abjurer la foi catholique: un grand nombre moururent victimes de leur constance et martyrs de la faim. Ce fait horrible est ainsi acquis à l'histoire; c'est une tache hideuse sur le blason anglais.

A. GÉLINAS.

## ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

Nous appelons l'attention de monsieur le Procureur-Général Loranger, sur l'excellent article publié dans *l'Evénement* du 30 décembre, relativement à l'administration de la justice. Après avoir dit, avec beaucoup de raison, qu'il y a trop d'appels sous le système actuel, il indique les réformes à faire dans les termes suivants :

1o. La cour de Circuit devrait siéger comme tribunal sommaire, décidant comme causes non appelables du fait toutes les causes jusqu'à \$200; de suite on éviterait les frais d'enquête écrite, on diminuerait l'ouvrage des greffiers et des juges, et on obtiendrait pour les plaideurs une réduction considérable de frais que nécessitent les causes appelables du fait. Cela ne nuirait pas aux avocats, qui pour les mêmes honoraires pourraient conduire dix causes non appelables dans le temps consacré à une seule cause appelable.

Cela porterait l'uniformité en faisant disparaître cette division des causes appelables que l'on a conservée dans tous les districts, excepté Québec et Montréal où l'on a rejeté ces causes en cour Supérieure. Cette amélioration procurerait une économie de frais pour le gouvernement et pour les plaideurs se montant à des milliers de louis chaque année.

Dans le Haut-Canada, en Angleterre, les cours de comté ont juridiction jusqu'à £50 sterling, et les causes au-dessous de £50 ne sont jamais portées devant les hautes cours de judicature.

2o. La cour de révision est un mode peu dispendieux et expéditif de faire réviser les erreurs qui peuvent se produire dans les jugements; mais dans les causes au-dessous de \$500, n'est-il pas suffisant pour les plaideurs d'avoir une adjudication par quatre juges? Quelque soit donc le jugement de la cour de révision dans ces causes-là, il ne devrait pas y avoir droit d'en appeler ni à la cour du banc de la reine, ni au conseil privé, ainsi que cela existe à présent.

3o. Dans les causes au-dessous de \$500 et pas

au-dessous, on peut conserver le droit d'appel à la cour du banc de la reine. Les frais sont en moyenne devant cette cour de \$500 à \$600; or, il ne devrait pas y avoir d'appel dont les frais excèdent la valeur du litige.

4o. D'après les mêmes principes de proportions dans les frais avec la valeur du litige et pour l'uniformité de la jurisprudence, l'appel de la cour Supérieure du Canada devrait se faire seulement dans les causes de cinq mille piastres et être limité aux causes de droit commercial, de faillites ou autres dans lesquelles le parlement fédéral a droit de légiférer pour toutes les provinces.

5o. L'appel au conseil privé devrait aussi être limité aux causes de \$10,000 ou au-dessus, parce que les frais sont en moyenne de \$5,000 par chaque cause. Ceci ne regarde que l'appel permis par nos lois coloniales, vu que le conseil privé conserve sa prérogative de permettre l'appel d'aucune cause dans la colonie pour n'importe quel montant, fut-il de \$100. Par là les bons sujets peuvent trouver protection dans le cas d'aucune décision arbitraire ou de déni de justice.

Avec le système actuel on peut citer plusieurs exemples de persécution; il est connu que des compagnies d'assurance condamnées à payer à un incendié trois ou quatre mille piastres prennent l'appel au conseil privé pour effrayer leur partie adverse qui aura à déboursier en pure perte de \$1,000 à \$2,000 pour défendre ses droits devant le conseil privé. Naturellement, le plaideur aime mieux sacrifier la moitié du montant du jugement donné en sa faveur, et il accepte cela devant la menace de cet appel qui l'entraînerait à déboursier tant d'argent et l'engagerait dans un procès qui dure ordinairement un an avant d'être décidé.

Dans un pays où l'on se vante de légiférer sur des millions sans le contrôle de la métropole il est singulier que l'on ne puisse pas décider une cause de £500 ou £1,000 sterling en dernier ressort sans recourir à des juges à 1,000 lieues d'ici qui ne sont pas familiers avec nos lois.

Pour servir de complément à ces observations, il serait inutile de statuer qu'en cas de révision ou d'appel le montant qui donne lieu à l'appel est pour le demandeur la somme demandée, pour le défendeur la somme qu'il est condamné à payer.

En introduisant une mesure dans le sens des principes que j'invoque, le législateur rendrait un éminent service d'abord à bon nombre de plaideurs dont il éviterait la ruine, et ensuite à l'Etat, par une réduction très-considérable des dépenses dans l'administration de la justice.

Nous croyons que la plupart des réformes indiquées dans l'article qui précède sont désirables.

On devrait aussi tenir compte de quelques-unes des suggestions qui ont paru dans la *Minerve* à ce sujet.

Nous espérons que M. Lacoste ne laissera pas l'année s'écouler sans appeler les avocats de Montréal à prendre en considération les réformes dont ils ont tant besoin. Il n'y a pas un district qui paie autant que celui de Montréal pour l'administration de la justice, et il n'en est pas un seul qui ait autant raison de se plaindre.

A l'œuvre, M. Lacoste! Les avocats qui ont à cœur l'avenir de la profession, comptent sur vous. Vous êtes trop jeune et trop intelligent pour ne rien faire en faveur du barreau qui vous a donné un témoignage si éclatant de confiance.

UN AVOCAT.

## ERRATA

La correspondance de M. Globenski, publiée dans *L'Opinion Publique* du 8 janvier courant, renferme quelques erreurs commises par le copiste et quelques fautes typographiques; entre autres les suivantes :

Au 1er alinéa, il faut lire: " nous semble," au lieu de: " me semble," et ce me est même de trop;

Au 24e alinéa, il faut lire: " opter entre l'indépendance et une royauté," et non: " opter pour l'indépendance;"

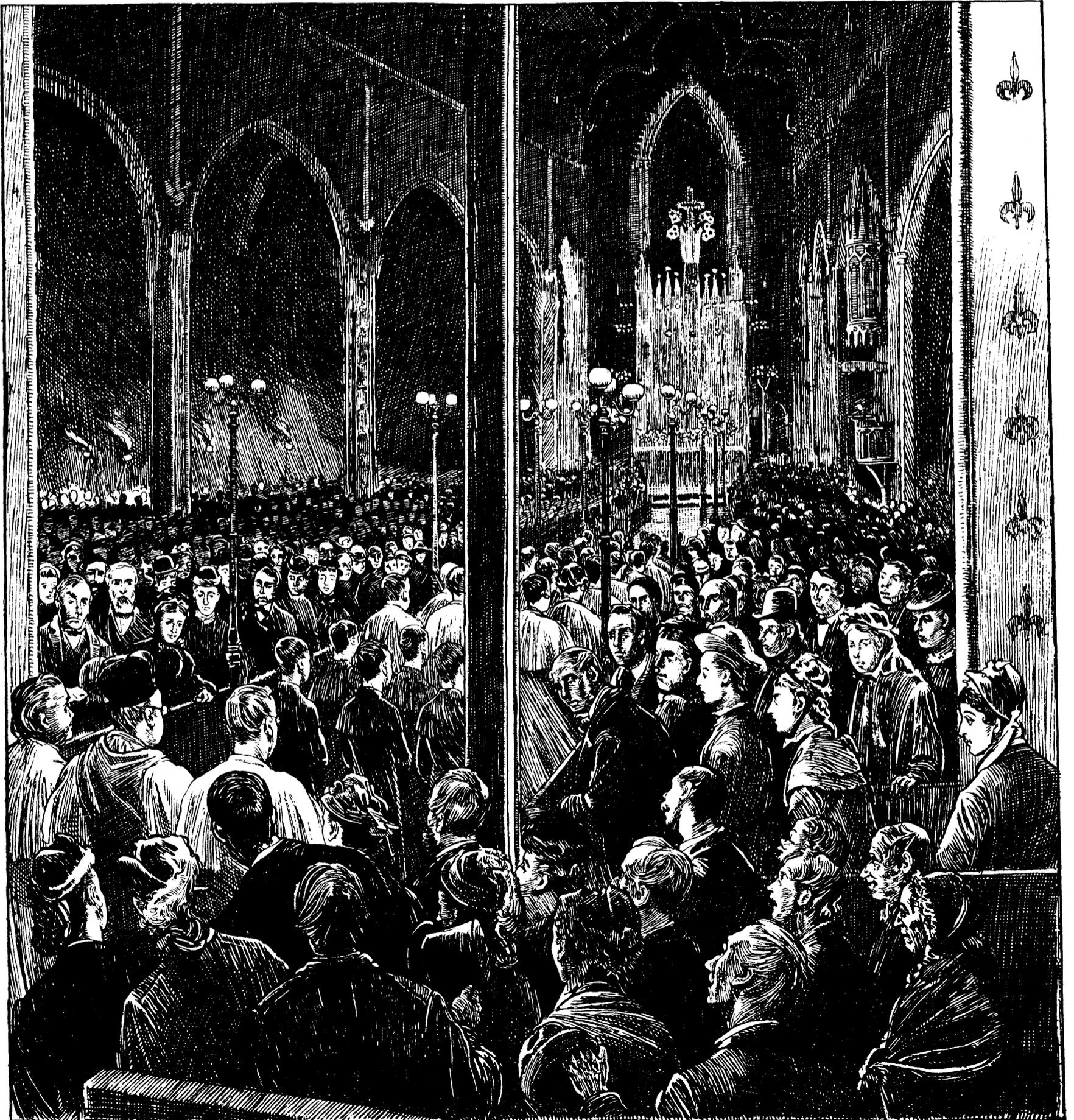
Au 30e, il faut lire: " nous disions— nous croyions— nous étions," au lieu de: " je disais, etc., etc. "

Au 2e alinéa de l'adresse, il faut lire: " à cette reine," et non: " si cette reine."

M. Globenski avait signé sa correspondance " un ami du peuple." Nous avons pris sur nous de la signer de son nom, parce que c'est la règle de *L'Opinion Publique*.



TORONTO—DISTRIBUTION D'ALIMENTS PAR LA SOCIÉTÉ SAINT-GEORGE



TORONTO—RÉCEPTION DE L'ARCHEVÊQUE LYNCH À SON RETOUR D'EUROPE

## ÉCHOS

Le terme d'office du lieutenant-gouverneur d'Ontario expirera dans quelques mois. Il n'y a encore que de vagues rumeurs concernant le choix de son successeur.

\* \*

La législature d'Ontario est en session depuis quelques jours. Cette session est la première de la Chambre actuelle. Tout annonce qu'elle se passera paisiblement et sans causer beaucoup d'émotion.

\* \*

L'hon. M. Letellier, qui a été dangereusement malade pendant quelque temps, est maintenant rétabli et pourra laisser Ottawa, où il est retenu par la maladie depuis trois mois.

\* \*

Sir John Macdonald est gravement indisposé depuis quelques semaines. Les médecins lui ont prescrit un repos absolu d'ici à l'ouverture de la session, s'il veut pouvoir prendre alors la tâche fatigante qui lui incombe.

\* \*

Le club des jeunes conservateurs anglais de Montréal a donné, jeudi dernier, un banquet à l'hon. M. Chapleau, à l'hôtel Windsor. Il y avait environ 400 convives, parmi lesquels cinq ministres fédéraux et nombre d'autres notabilités politiques.

\* \*

L'hon. M. Royal a été élu par une majorité écrasante à Provencher. Ses adversaires voudraient sans doute maintenant l'avoir laissé élire par acclamation, leur opposition n'ayant eu d'autre résultat que de lui fournir l'occasion d'un triomphe plus éclatant. L'entrée de M. Royal au parlement fédéral est saluée par tous avec plaisir.

\* \*

Il n'y a que cinq membres français sur vingt quatre dans la nouvelle législature de Manitoba. C'est la proportion à laquelle nos compatriotes ont strictement droit et à laquelle M. Norquay voulait les réduire. Cela ne leur permettra pas de faire une figure bien avantageuse à l'avenir dans la politique du Nord-Ouest.

\* \*

On croit que M. Robertson proposera, à la prochaine session, un remaniement de l'acte des licences, à l'effet d'élever les prix actuels. C'est une des principales sources du revenu provincial, et le gouvernement peut tailler dans cette branche sans s'exposer à d'autres plaintes que celles des marchands et des consommateurs de boissons.

\* \*

Il serait curieux et intéressant de connaître au juste le chiffre de la population canadienne-française des Etats-Unis. Les évaluations varient de 800,000 à 200,000 individus.

Dans notre dernier numéro, nous citions un de nos confrères du pays voisin qui fixait ce chiffre à 400,000. Mais M. Tassé, qui a fait une étude spéciale de cette question et qu'on peut considérer comme une autorité lorsqu'il s'agit de nos compatriotes des Etats-Unis, établissait récemment dans le *Canada* que toutes ces versions sont exagérées et que les Canadiens émigrés ne sont pas aussi nombreux qu'on le croit généralement. Il est aisé de contredire son assertion, mais difficile de la combattre par des données aussi solides que celles qu'il a fournies lui-même à l'appui de ses avancés. Comment arriver, d'ailleurs, à une évaluation précise, et faire le recensement de cette population disséminée, éparpillée, dans un pays aussi vaste ?

\* \*

Le *Courrier de Montréal* continue sa campagne au sujet de la distribution du patronage public dans notre province et des injustices dont les Canadiens-français

sont victimes. Ses articles sont aussi bien pensés que bien écrits. Notre confrère a touché la note juste. Il est difficile de répondre à ses arguments et aux faits qu'il rapporte. Pour une bonne partie du public, ce sont autant de révélations. Nous avons si bien pris l'habitude de nous laisser tondre, que nous subissons l'opération sans nous en apercevoir. Il est de fait que nos concitoyens d'origine étrangère ont deux et trois fois plus qu'ils n'ont droit d'avoir par le chiffre de leur population.

Le *Courrier* insiste pour que la connaissance de la langue française soit de rigueur, ici, pour tout employé public, soit dans les services dépendant du gouvernement provincial, soit dans les corporations de villes ou les municipalités.

L'opinion se forme peu à peu sur cette matière. Les articles du *Courrier* ont eu déjà pour effet de faire ouvrir les yeux à un grand nombre et de mettre les autorités sur leurs gardes. Notre confrère promet de nouveaux calculs et de nouveaux chiffres. Il a beau jeu. Il n'y a qu'à éplucher certains budgets et à calculer la part qui en revient aux Canadiens-français pour montrer clairement que nous sommes les objets d'une véritable exploitation grâce à notre esprit débonnaire.

\* \*

La presse parisienne insiste depuis quelque temps sur l'urgence d'une réforme du service consulaire de la France, lequel est bien inférieur à ceux de l'Angleterre et des Etats-Unis. Tout le mal vient, disent les journaux français, de ce qu'un grand nombre de consuls, au lieu d'accepter leur rôle d'agents d'affaires et de s'occuper des intérêts commerciaux de la France, dédaignent leur fonction pour jouer aux chargés d'affaires et se tailler de petits rôles diplomatiques. Il s'en suit que le commerce français n'a que peu ou point d'informations spéciales sur les pays étrangers. On cite en particulier le cas d'un consul de l'Amérique du Sud, qui, par sa négligence, vient de faire perdre à une marque de commerce importante de Bordeaux ses privilèges dans une des républiques espagnoles. Au lieu de s'occuper des intérêts sur lesquels il était chargé de veiller, ce consul passait son temps à faire de la politique et à poser en diplomate. Les consuls anglais et américains, au contraire, sont d'une activité merveilleuses. Laisant la diplomatie aux ambassadeurs et ministres, ils étudient les ressources des pays où ils se trouvent, et fournissent constamment au commerce de l'Angleterre et des Etats-Unis des renseignements de toutes sortes. La conséquence est que le commerce anglais et américain règne sur les marchés de ces pays, tandis que le commerce français y reste dans un état d'infériorité que la presse française déplore.

A. G.

## CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 5 janvier 1880.

Le fameux agitateur irlandais, Parnell, est arrivé à New-York par le *Scythia*; un monde de curieux, d'amis, de reporters, de chroniqueurs, se sont aussitôt précipités au-devant de lui, aussi bien pour le voir que pour apprendre de sa bouche la vérité sur la famine qui désole l'Irlande, et les moyens qu'il doit employer pour secourir tant de malheureux.

Hélas ! ils sont au nombre de 250,000 privés de tout, le désespoir dans l'âme et ayant mangé jusqu'à leurs semences ; si l'on ne vient promptement à leur secours ils mourront sûrement de faim.

Cette île infortunée déjà si éprouvée est, en outre, agitée par un véritable esprit de révolution agraire ; au lieu de courber le front sous l'adversité et de mettre tout leur espoir en Dieu, la masse des agriculteurs préfèrent conjurer le sort par des moyens violents : généralement locataires des terres qu'ils cultivent, ils ont résolu de ne plus payer de loyer et de brûler les maisons des fermiers qui n'obéiraient pas à ce mot d'ordre.

Voilà la situation que Parnell vient exposer devant le peuple américain. Ce n'est pas seulement du pain qu'il vient demander pour ses compatriotes affamés, il réclame aussi de l'or pour l'affranchissement de son pays.

S. E. le cardinal MacCloskey, à qui on a demandé son opinion sur Parnell et sur la question agraire, a répondu : Secourons d'abord ceux qui ont faim ; quand la crise sera apaisée et que les champs seront couverts de gerbes, les Irlandais auront plus de force pour s'occuper de politique et de revendications. Aux hommes exténués par la faim, aux femmes qui tendent la main, aux enfants qui pleurent devant la huche vide, ce qu'il faut, c'est du pain !

\* \*

Le vieux monde, depuis quelque temps, n'a pas d'autres histoires à nous raconter : famine, inondations, pont qui croule et 300 voyageurs qui se noient, attentats contre la vie des souverains... En lisant le récit de tant de calamités on en vient à aimer mieux ce coin de l'Amérique où nous vivons assez bien. Mais que notre bonheur relatif ne nous rende pas égoïste ; offrons avec plaisir notre obole à l'infortuné ; faisons plus : invitons gracieusement nos frères d'Europe à venir s'établir sur ce continent.

Le Canada et les Etats-Unis n'ont-ils pas de vastes solitudes qui n'attendent que la charrue pour produire ?

Venez à nous, déshérités de la fortune ; ici vous trouverez des moissons abondantes, un soleil qui les fait mûrir et la liberté !

\* \*

New-York, à l'heure qu'il est, est encore surexcité, ému, ému par les fêtes de Noël et du jour de l'an qu'il a trop bien célébrées. On sent qu'il y a encore dans l'air un bruit de rires et de chansons : les visages sont boursoufflés, les nez sont rouges ; certains continuent de boire du champagne et d'autres recommencent à bien dîner. Je crois qu'avec tout ce qui a été consommé pendant cette période pantagruelique, on aurait pu nourrir pendant un mois la population nécessaire de l'Irlande. Quand aux boissons froides ou chaudes qui ont été absorbées, tant à Brooklyn qu'à New-York, depuis quinze jours, ce n'est pas une ingurgitation, c'est une inondation. Un savant allemand vient d'en évaluer le volume probable : il résulte de ses recherches que si cette masse liquide coulait dans le futur canal interocéanique, il y en aurait assez pour faire flotter un steamer et empoisonner tous les poissons du golfe du Mexique.

\* \*

La haute société s'est particulièrement distinguée dans ses réceptions du 1er janvier. Les présents ont été nombreux et riches ; on cite une dame qui en a reçu 250, parmi lesquels on a remarqué une nouvelle lampe d'Edison, dont la lumière si brillante fait le désespoir de ses rivaux et des compagnies du gaz. Cette même aristocratie prend goût, à ce qu'il paraît, aux fêtes bruyantes et aux folles dépenses. Ce soir même, à l'Académie de Musique, les sommités de la finance : les Vanderbilt, les Astor, les Belmont, les Lorillard vont se livrer à toutes les excentricités que comportent un bal masqué ; les millions vont se faire voir à vis dans des quadrilles échevelés.... allons ! allons ! décidément les affaires reprennent.

Il n'est pas jusqu'aux voleurs qui ne se donnent aussi des fêtes.

Un reporter du *Herald* vient de me dire qu'il a assisté, lui-même, à une réunion intime de tout ce que New-York a de plus dangereux. C'était dans un *basement* de Thompson street. Naturellement on s'est souhaité bonne chance dans tous les vols que chacun avait en perspective. Après un nombre infini de toasts en l'honneur des coquins les plus célèbres, un orchestre improvisé a joué un morceau de circonstance composée exprès pour la cérémonie et intitulé ainsi : Ouverture des coffres-forts.

Voici une autre réunion de voleurs, mais celle-là vous a un cachet tout philanthropique, et ressemble presque à une

idylle : écoutez.—Après avoir passé plusieurs années en prison, Michael Dunn a voulu prouver sa conversion au bien en fondant, 305, Water street, une maison de refuge pour les libérés désireux de faire comme lui. Hier, un dîner réunissait à la même table, neuf voleurs récemment sortis de prison, mais décidés à vivre désormais d'un travail honnête que le maître de la maison se charge de leur procurer. Cette institution charitable réussit assez bien jusqu'à présent : Michael Dunn a déjà recueilli, trouvé du travail et mis dans une bonne voie 287 condamnés. 13 pour 100 environ sont refractaires à toute pensée morale et ses soins leur sont tout à fait inutiles ; néanmoins le résultat est louable et cet exemple de charité mérite d'être pris en considération par les classes riches qui veulent faire le bien.

Comme l'a dit Jésus-Christ : *Je vous le dis, en vérité, qu'il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'en ont pas besoin.*

ANTHONY RALPH.

## NOS GRAVURES

## Sanctuaire de N.-D. de Lourdes à Saint-Michel de Bellechasse

Nous sommes sûrs de faire plaisir à nos abonnés en leur disant qu'il existe à Saint-Michel de Bellechasse, cinq lieues en bas de Québec, un sanctuaire dédié à Notre-Dame de Lourdes, dont l'architecture, le site et les grottes rappellent d'une manière étonnante les beautés et le pittoresque de celui que la France a le bonheur de posséder, et en leur en mettant la magnifique gravure sous les yeux.

Construit en moins de trois mois, béni et inauguré par Mgr de Sherbrooke, le 17 août dernier, l'humble sanctuaire attire déjà de nombreux pèlerins que la sainte Vierge Immaculée ne manque pas de combler de ses plus précieuses faveurs.

Le curé de Saint-Michel, le Rév. N. Laliberté, nous écrit qu'au printemps on va griller la grotte et construire une jolie fontaine tout auprès, absolument comme à Lourdes. Ce sera à s'y méprendre. L'intérieure du sanctuaire n'est pas fait ; mais M. Laliberté espère, en comptant un peu sur la charité et le dévouement des nombreux et dévots serviteurs de Notre-Dame de Lourdes, compléter bientôt tous les travaux. Donc, bienveillants lecteurs et pieuses lectrices, envoyons une petite offrande à Notre-Dame de Lourdes de Saint-Michel, et, en retour, sollicitons des grâces et des prières dans son nouveau sanctuaire.

## LA MISÈRE À PARIS

Depuis ces grands froids, les bâtiments étant abandonnés et les chantiers déserts, il y a une multitude d'hommes valides sans ouvrage et sans pain !

Le matin, on les trouve là, par milliers, près des Halles, près des bureaux de placement, près des ateliers..., prêts à tout faire pour avoir une obole.

Puis, comme le commerce souffre, il y a une multitude de pauvres honteux répandus dans cet immense Paris.

Il y a quelques jours, une malheureuse femme restée veuve avec deux enfants, a voulu se tuer, parce qu'après une lutte de six années, elle se reconnaissait décidément vaincue.

Une voisine l'a suivie et l'a arrêtée au moment où, folle, éperdue, elle allait se jeter de la berge du quai d'Austerlitz.

Quand on l'a ramenée et qu'on lui a prodigué les premiers secours, au lieu de remercier, elle répétait comme une insensée :

—Trop tard ! trop tard ! Mes enfants vont mourir... Je ne veux plus vivre, j'en ai assez, c'est fini !...

Il faut dire que depuis vingt-quatre heures ses enfants n'avaient pas mangé ; ils étaient là, blêmes, transis, sanglotant sous leurs haillons.

De plus, un vieil ouvrier, demeurant

boulevard Richard-Lenoir, a été ramassé à moitié mort de froid et de faim.

Et quand on l'a fait revenir à lui, quand il s'est retrouvé là, près d'un bon feu, devant un bon repas, lui aussi, au lieu de se rejouir, répondait tristement :

—Bah ! il valait mieux me laisser ; j'espérais que c'était fini.

## LA REINE DE NAPLES

On a répandu, pendant les premiers jours de novembre, le bruit de la mort de la reine de Naples. Bien des gens ont appris ainsi que la reine de Naples vivait encore. Plus qu'aucune reine de ce siècle elle a, pendant toute une année, retenu et comme passionné la Renommée. Aujourd'hui, la reine Marie-Sophie cherche, pour ne plus être vue par le monde qui l'a tant admirée—les ombres les plus noires de la nuit de l'exil. Elle vit souvent à Paris, au milieu de nous. Elle habite avec le roi, son mari, un appartement du deuxième étage de l'hôtel Vouillemont. Beaucoup de mes lectrices se sont agenouillées à côté d'elle, dans l'église de la Madeleine. Beaucoup de lecteurs l'ont rencontrée. Ils se sont détournés pour voir la grâce superbe de cette inconnue.

\* \*

Maximilien-Joseph, duc en Bavière, avait donné une éducation pleine d'air et de soleil à ses filles, dont trois sont aujourd'hui la reine de Naples, l'impératrice d'Autriche et la duchesse d'Alençon. Le lazzarone, dont l'esprit est toujours un peu délirant, devint fou d'enthousiasme, quand il vit passer à cheval dans les rues de Naples la jeune épouse de son roi François II—Franceschiello, comme il l'appelle encore. Trois ans après, le trône des Bourbons de Naples était submergé par l'irrésistible crue révolutionnaire. L'histoire de la chute de François II est assurément l'épopée des trahisons. Un jour, j'ai rencontré sur la route, Liborio Romano, le premier ministre de François II. Nous nous sommes croisés rapidement et à peine vus, comme dans ceux trains qui passent. Cette rare figure le traitre restera toujours dans mon esprit. Je ne lui aurais pas conché ma petite sacochette de voyage—le Roi lui avait confié le royaume et la royauté ! Je sais que, maintenant, en politique, il n'y a plus ni crime ni délits. Il n'y a que des vaincus et des vaincus. Je constate cependant à l'honneur de mon temps, qu'aucun parti politique n'a défendu contre le mépris des autres la conduite de Liborio Romano. François avait confié à Liborio le soin de sauver la fortune privée des Bourbons de Naples—cinquante millions. On accuse le jeune roi d'avoir songé surtout à sauver la désastreuse et à embarquer—les quatre chevaux favoris de la reine. C'est un reproche que l'histoire ne fera peut-être pas. —L'histoire—la sévère, à ses heures d'attendrissement. On dirait alors qu'elle est somme !

\* \*

Le roi s'enferme à Gaète. Il est enfin vain de ses traitres. Il retrouve toute son énergie royale. Je ne ferai qu'indiquer le rôle de la reine. Je n'aime point à redire ce que tout le monde sait. Cette reine de vingt ans entre vivante dans la légende. Le palais royal est une casemate, dont on voit encore les restes à Gaète. Trois petites fenêtres grillées s'ouvrent sur la mer. Deux autres donnent sur une petite île. Non loin est une petite tour, visitée aujourd'hui par les touristes. Bientôt la reine voit partir la flotte française, qui était venue pour la protéger. La flotte décroît lentement à l'horizon—comme un dernier espoir qui s'évanouit !

Alors la reine fut le héros qu'on sait. Son âme de femme devint comme la clef de voûte de cette citadelle ébranlée. Sa silhouette de reine se détachera à jamais sur ces feux de guerre. Telle dans la baie de St-Denis, une radieuse figure

de reine se détache sur l'or éclatant d'un vitrail !

\* \*

Pie IX donna au jeune couple royal une hospitalité—digne de qui la donnait et de qui la recevait. La reine trouva à Rome beaucoup de ses fidèles et de nouveaux enthousiastes. Elle se sentait encore reine. Son mari commençait—trop tard, on le voit !—son apprentissage de roi. Son esprit entreprenait dans l'exil cette marche ascendante qui l'a mené aux plus calmes hauteurs. J'ai entendu le roi aveugle, Georges de Hanovre, qui, mieux que personne, connaissait François II, dire avec ce ton lent et grave qu'il avait : "Le roi de Naples est devenu l'esprit royal le plus complet." Le roi et la reine assistaient à toutes les grandes fonctions pontificales. Le sublime tombeau, qui s'appelle la basilique de Saint-Pierre, voyait presque pour la première fois, et certes pour la dernière, une jeune figure de femme, à côté de ces vieillards rouges et de ce vieillard blanc !

\* \*

En fermant les yeux, je la vois passer à cheval dans les rues de Rome. Elle a ce voile bleu, si connu, dont elle s'enveloppe la tête. L'impératrice d'Autriche, sa sœur, a ce même goût pour le voile bleu. Elle le porte de la même façon ! Le cheval de la reine est noir. Il est de race napolitaine. L'encollure est droite et trapue. Le chapeau de la reine est un feutre, à larges bords. Je la revois dans sa voiture. Les cocardes de la livrée sont "bleu et rouge." Elle est assise à côté de sa jeune sœur, presque blonde. Deux enfants, les frères du roi, sont sur le siège de devant. Tout ce jeune monde a des petits chapeaux de marin. Je la croyais encore heureuse. Je ne l'avais pas regardée assez longtemps.

Un de mes amis me raconte que la reine l'envoya en mission politique secrète. A son retour, elle le questionna. Elle déchirait son mouchoir avec les dents en pleurant !

On peut dire d'elle ce qu'on a dit de Marie-Antoinette : "Elle a lutté tant qu'il y a eu parmi ses amis une arme qui ne fut pas brisée !"

\* \*

Cependant, à qui la regardait bien, quand la reine ne se sentait pas vue, un nuage de mélancolie apparaissait. Ce nuage devait bientôt grandir et couvrir son jeune visage. Elle a éprouvé toutes les souffrances d'une mère—et elle l'a été à peine ! Sa petite fille mourut. On parla alors d'empoisonnement. Je ne constate ce bruit que pour établir avec quelle anxiété la reine suivait les progrès de la maladie de son enfant. Elle s'imaginait que la Révolution voulait la lui prendre dans ses bras. Quand la dernière heure s'approcha, le roi et la reine prirent l'enfant. La petite avait sa tête sur les genoux de la reine et les pieds sur les genoux du roi. Ils regardaient, en pleurant, l'agonie ! Ils voyaient—comme me le dit une femme des plus intelligentes, qui était un témoin de cette scène—ils voyaient leur enfant devenir peu à peu un ange ; *Farsi un angelo !*

L'enfant est morte. La reine se lève. Elle la tient dans ses bras. Elle marche autour de la chambre—comme une mère qui veut endormir la petite ! Enfin elle s'agenouille près du cercueil aux fleurs de lys d'or et doublé de satin blanc. Elle couche l'enfant avec soin—comme fait une mère, pour que l'enfant ait une bonne nuit !

Les amis très-intimes de la reine racontent que plus tard la douleur dessécha ses yeux. Les larmes devenaient un soulagement... On avait le soin, pieux et cruel à la fois de prononcer le nom de sa fille. Alors les larmes venaient !

\* \*

Après Mentana, la reine soigna les blessés de l'armée pontificale. Un jour, elle se trouvait auprès du baron de Castellana, commandant des carabiniers suisses. Il était blessé. Son chien, blessé aussi, était couché sur une paille. La reine caressa longtemps le chien et s'occupa de ce qu'on faisait pour lui. C'est que

la reine a toujours eu une vraie passion pour les chevaux et pour les chiens. Un de ses derniers chagrins a été la mort de sa chienne Juno, sa compagne inséparable. Juno était magnifique—et de la race des lévriers danois. Juno est morte—elle aussi ! Elle n'avait jamais trahi sa maîtresse ! Si Liborio et Juno n'avaient à eux deux qu'une âme, je sais chez lequel des deux était cette âme :

\* \*

Tout ce qui est lumineux est entouré d'un brouillard. La reine de Naples, comme toutes les grandes reines, fut entourée de calomnies. Elle allait droit devant elle sans s'occuper de ce qui l'environnait. En la voyant passer, on comprenait qu'elle n'avait pas ce privilège de la femme : elle ne voyait pas de côté ! La reine partagea la fortune de Pie IX et de la France. Le féroce Destin avait suivi ses traces jusque dans Saint-Pierre de Rome ! Les événements s'élançèrent sur elle comme une meute !

Alors elle disparut pour toujours dans une nuit volontaire. Elle a un cottage près de Londres, son château de Kreuth, en Autriche. Mais Paris attir le roi et la reine. Paris a cet attrait irrésistible pour les rois en exil. Ce peuple bizarre qui nous entoure—semble regretter dans la royauté, seulement les rois ! Il aime surtout les reines. Il a toujours adoré les grandes et charmantes majestés—même celles qu'il a chassées ou guillotines ! Il a pour les royaux exilés une curiosité respectueuse. Mais le peuple de Paris n'a jamais reconnu dans la rue le roi et la reine de Naples.

\* \*

Le roi et la reine demeurent aujourd'hui, quand ils sont à Paris—à l'hôtel Vouillemont, rue Boissy-d'Anglas. Si vous demandez à voir la reine, le concierge de l'hôtel répond : "la reine ne reçoit pas." En effet, la reine ne voit que quelques intimes, entre autres la fille du roi Georges de Hanovre, la princesse Frédérique. Si on a une audience du roi, on monte un escalier de bois vermoulu. Ce ne sont point là les grands escalers de marbre des palais de Piazza Castello, à Naples, et de Caserte ! Un vieux domestique vous reçoit. La maison se compose d'un secrétaire pour le roi, de deux femmes de chambre pour la reine, d'un maître d'hôtel et du vieux valet de chambre, et d'un valet de pied. La voiture est louée au mois. Le vieux domestique vous questionne en français—mais il faut savoir l'italien pour comprendre ce français !

Voici un petit corridor sombre. A droite est une petite pièce, meublée seulement d'un canapé et de quelques chaises. Cette pièce communique avec le salon et le cabinet du roi. Tout à cet aspect banal et morne d'une chambre de vieil hôtel meublé. Des photographies de famille sont sur la cheminée et les tables. Elles sont entourées de leur cadre doré. On remarque une photographie de Pie IX. A l'autre côté du corridor est la chambre de la reine.

C'est là, après Saint-Mandé, que vivent le roi et la reine de Naples. Il fallait raconter discrètement ces choses.—L'intérieur de ces grandes infortunes produit l'effet d'un vaste édifice désert où l'on entre. Instinctivement on parle bas !

\* \*

J'ai regardé longtemps la reine. Ce n'est plus la femme charmée que j'ai vue à Rome—c'est toujours la femme charmante. Elle est toujours l'imposante et l'attrayante de jadis. La beauté irrégulière de son visage n'a plus cette expression quasi-française d'autrefois, la beauté est devenue plus saisissante. J'allais dire plus poignante !

La reine a maigri—mais la souplesse gracieuse de sa taille élevée est toujours admirable. Les hommes lui ont ôté sa couronne—la nature lui a laissé sa majesté imposante. Marie-Sophie, âgée aujourd'hui de trente-huit ans, a toujours son diadème de cheveux. Elle les a touffus, longs, lourds, vivants. Elle les porte toujours tressés. Ils ont ce ton que les An-

glais appellent *auburn*. C'est un brun avec des lueurs d'un fauve particulier. Jamais reine n'a eu plus royale chevelure.

Elle demandait un jour, au coiffeur parisien, combien il achèterait ses cheveux. "Mille francs." Et la reine raconta en riant au roi qu'elle avait mille francs, etc., etc. Ce fut un des rares enfantillages de la reine exilée !

\* \*

La reine vit dans le passé. Toutes les gaietés de sa vingtième année royale ont été brisées par tant d'événements ! Telles sont les fleurs après la procession—piétinées par la foule !

Ses yeux ont gardé leur incomparable beauté. Ce sont de grands yeux bruns avec des reflets méditerranéens. Ils ont parfois une étonnante intensité d'éclat. Ils ont toujours une lueur mystérieuse. Ils rappellent ces vitraux d'église, pendant la nuit, qui après une grande fête du soir, semblent conserver quelque temps le reflet des feux sacrés !

\* \*

Un soir—il n'y a pas longtemps de cela—j'ai reconnu, dans la rue de Bourgogne, le roi et la reine de Naples. Le roi donnait le bras à la reine. Je les ai suivis d'un peu loin. La silhouette svelte et élévée de la reine se dessinait sur le mur de la Chambre des députés—avec des traits d'ombre ! L'idée me vint alors de retenir cette silhouette sur mon papier !

Le roi et la reine traversèrent presque diagonalement la place de la Concorde. Il me sembla que la reine montra au roi la place où Marie-Antoinette mourut. C'était, dira-t-on, une vaine supposition de mon esprit. Mais on sait que la reine a eu, comme toutes les reines destinées à beaucoup souffrir, une sorte d'adoration pour Marie-Antoinette. L'impératrice Charlotte disait, étant jeune fille, au prince de La Tour d'Auvergne, qui lui parlait de Marie-Antoinette : "Ah ! être reine de France comme Marie-Antoinette et mourir comme elle... combien de princesse accepteraient ce marché !"

Au coin du Garde-Meuble, le couple royal s'arrêta. Un petit tas d'enfants italiens dormait sous les arcades. Le roi leur parla. Les petits artistes, couchés avec leurs violons, se réveillèrent à cet écho du pays natal ! Le roi jeta une pièce d'argent. François II et Marie-Sophie entrèrent bientôt à l'hôtel Vouillemont. Notre époque sceptique qui court effarée je ne sais où—devrait s'arrêter un moment devant cette femme et cette femme, clients d'Escynyle et de Shakespeare ! Mais non—elle ne se détournera pas. Jadis notre vie publique faisait passer devant nous les chaudes émotions. Aujourd'hui elle charrie des glaces—comme la Seine !

## AVIS À NOS ABONNÉS

Vu la bonne volonté que nous remarquons chez nos abonnés, nous avons jugé à propos de prolonger d'un mois le délai accordé à ceux qui nous doivent des arrérages. Ainsi, nous donnerons la prime et nous ne demanderons que \$3 par année à ceux qui nous paieront ce qu'ils doivent dans le mois de janvier.

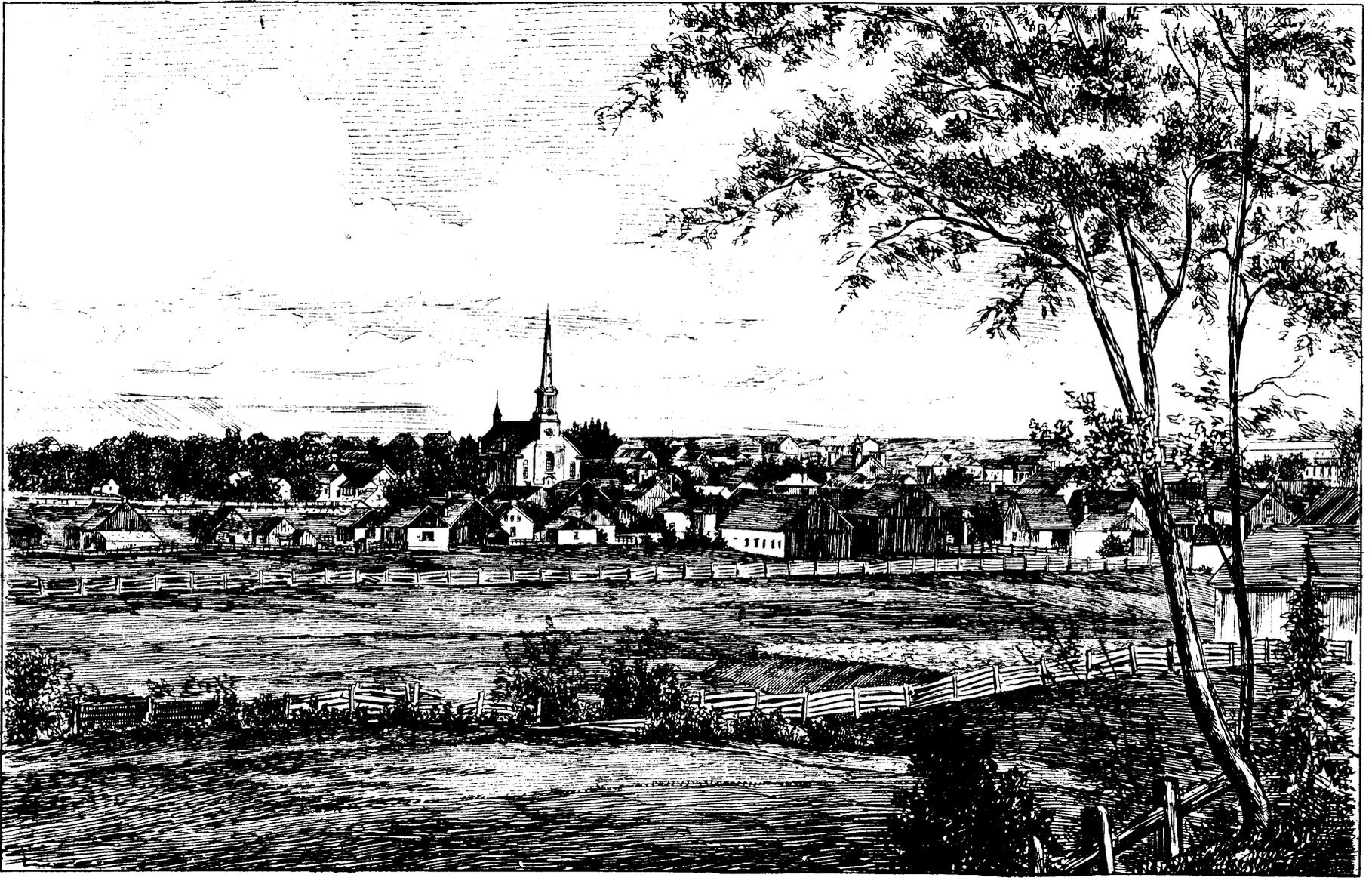
## AVIS PUBLIC

Les soussignés ont l'honneur d'informer leurs pratiques et le public en général, qu'ils viennent de faire une nouvelle réduction sur leurs prix à cause de la grande quantité de marchandises d'automne qui leur reste et qu'ils ne veulent pas s'exposer à garder jusqu'au printemps. Belle occasion pour ceux qui sont en retard avec leurs emplettes ; ou encore ceux qui se proposent de faire des cadeaux du jour de l'an.

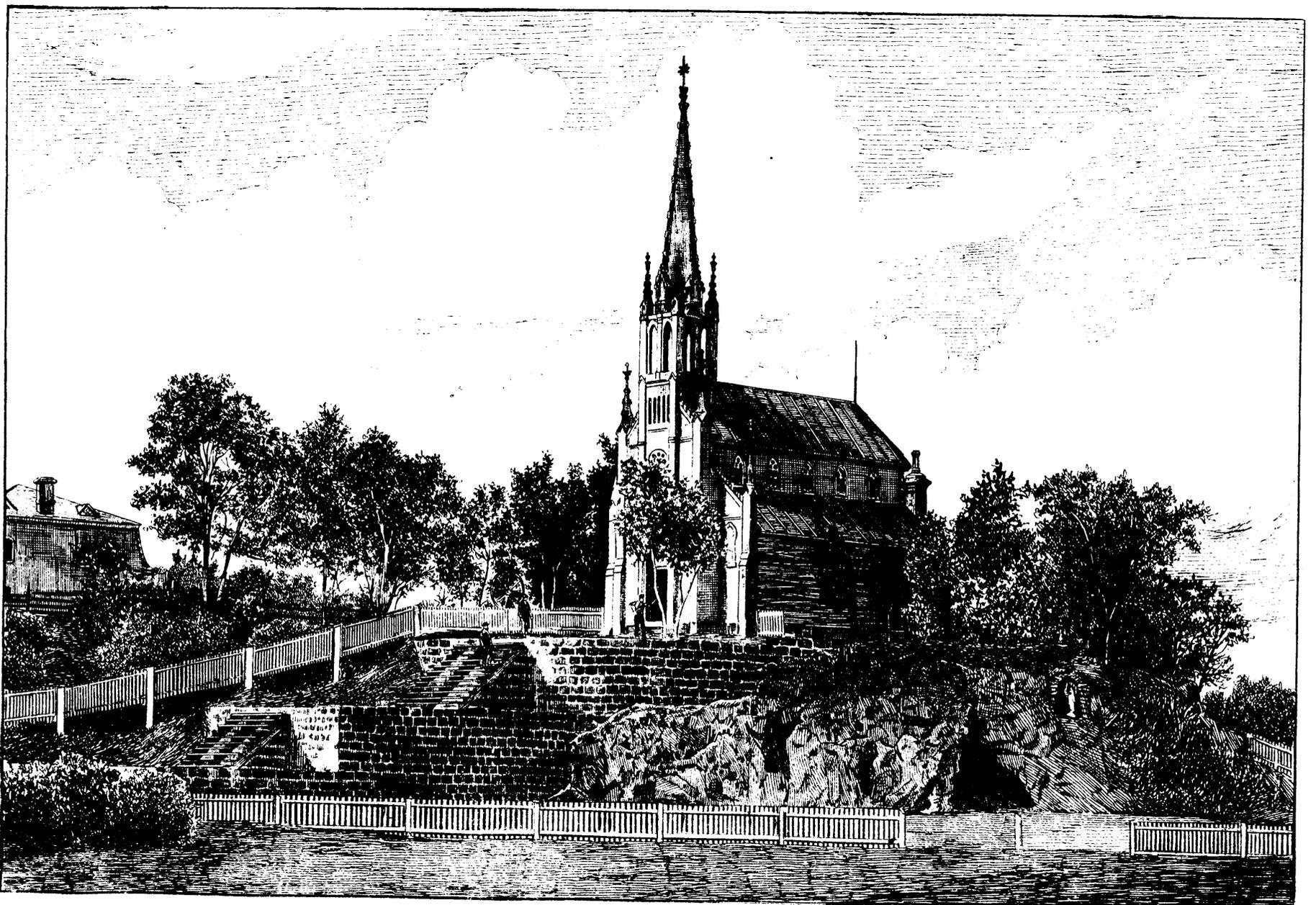
Les soussignés prennent de plus occasion de dire que si, comme certains marchands, ils ne font pas de petits présents de valeurs insignifiantes, c'est qu'ils considèrent que leurs prix uniformément plus bas qu'ailleurs présentent plus d'avantages à l'acheteur qui, chez eux, n'est pas exposé à payer ses présents bien chers en se faisant pincer sur d'autres marchandises.

## DUPUIS FRÈRES,

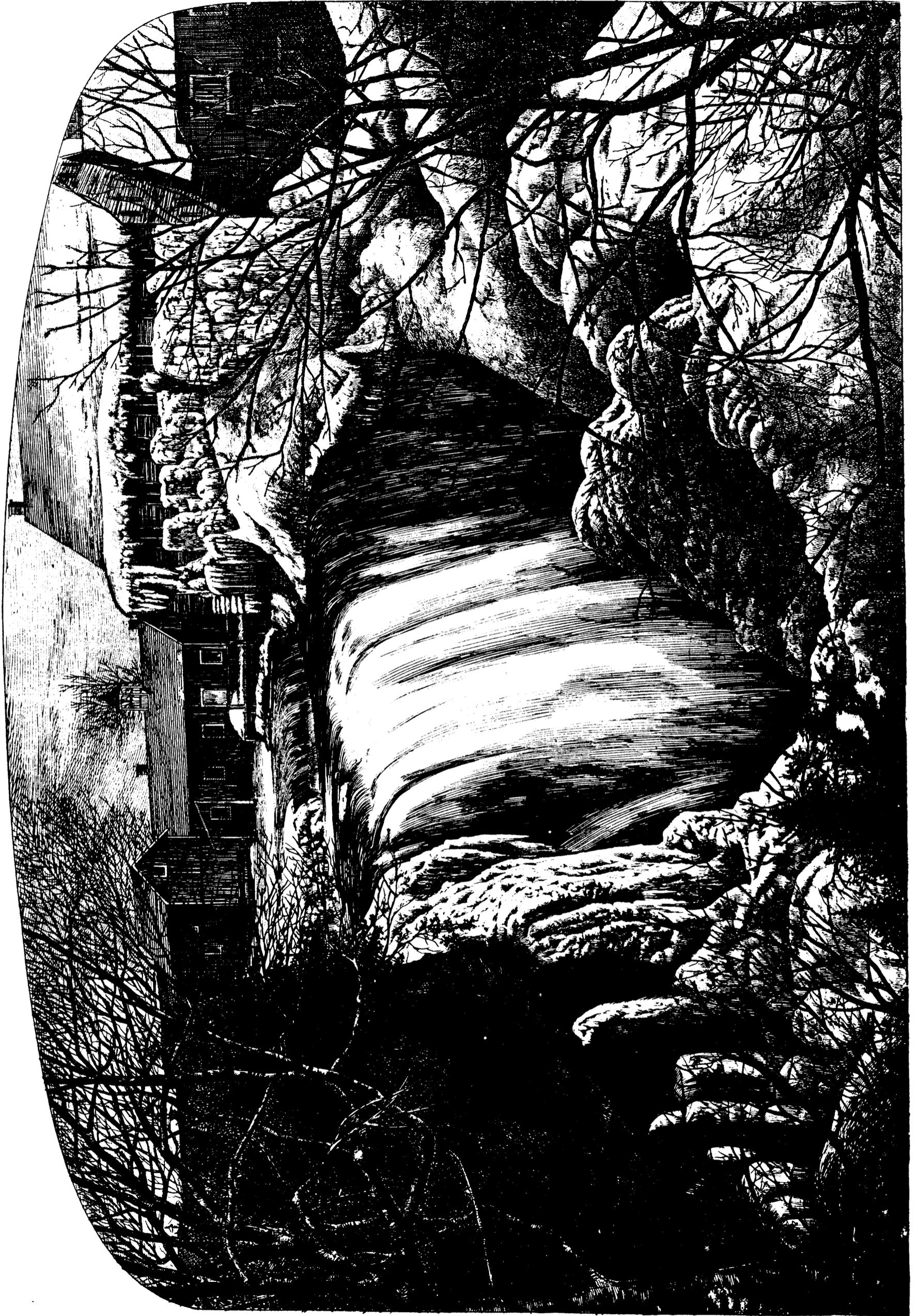
No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires. Montreal.



VUE GÉNÉRALE DE SAINT-MICHEL DE BELLECHASSE



NOTRE-DAME DE LOURDES À SAINT-MICHEL DE BELLECHASSE



OTTAWA.—CHUTES RIDEAU EN HIVER.—D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE PAR TOPLEY

## LES DEUX PAIRIES

Est-ce vrai, dites-nous grand-père,  
Que vous êtes né tout là-bas,  
Dans un beau pays où la terre  
De neige ne se couvre pas,  
Et que jeune et plein d'espérance,  
Abandonnant parents, amis,  
Vous avez quitté votre France  
Pour venir vivre en ce pays ?  
Interrogez votre mémoire  
Et dites-nous bien, grand-papa,  
Pourquoi tous se font une gloire  
D'être Français en Canada.

Enfants, tout voyageur doit toucher au rivage  
Ou de la vie ou de la mort.  
Vers ce dernier, bientôt, guidé par mon vieil  
J'aborderai sans grand effort. [âge  
Vous, au contraire, entrez dans la course incon-  
Ou dépasse plus d'un écuil. [nue,  
A vous donc l'avenir ! Moi, mon heure est venue,  
Déjà, j'aperçois mon cercueil.

Mais n'oubliez jamais en luttant dans la vie  
Que vous devez tout votre amour  
A cette mère sainte et fière, LA PATRIE,  
Qu'il vous faudra défendre un jour.  
Rappelez-vous aussi que le sang de vos veines  
Est celui de ces valeureux  
Qui vinrent de là-bas pour conquérir ces plaines,  
Que des Français sont vos aïeux.

Mes chers petits enfants, oui, je viens de là  
De ce pays où le soleil [France,  
Répand de tous côtés la joie et l'abondance,  
Donne au raisin un ton vermeil.  
Je ne puis pas vanter cette terre chérie  
Ni de ses enfants les hauts faits,  
Mais chacun vous dira que " tout pour la patrie "   
Est la devise des Français.

Aimez votre patrie, aimez votre grand fleuve,  
Le magnifique Saint-Laurent,  
Digne du pays qu'il baigne et qu'il abreuve,  
Et dont Dieu vous a fait présent ;  
Mais aimez bien aussi le pays de vos pères,  
Dans vos cœurs ayez deux amours  
Le Canada, la France, et que dans vos prières,  
Ces deux noms soient unis toujours.

Oh merci, merci bien, grand-père,  
D'avoir tant parlé de là-bas ;  
Votre devise est belle et fière,  
Vos enfants n'y failliront pas.  
Si nous n'avons pas l'espérance  
D'aller voir, un jour, nos amis,  
Nous avons au moins votre France  
Qui se retrouve en ce pays ;  
Notre cœur bien plus que l'histoire  
Nous recommande, grand-papa,  
De nous faire tous une gloire  
D'être Français au Canada.

PAUL BASSEZ-PRÉVILLE.

27 décembre 1879.

## LE BONHEUR

## NOUVELLE

— Votre garçon grandit joliment vite, madame Mennequet !

— C'est votre fillette que je trouve grandie, madame Bauport ! Depuis l'année dernière, ses jupons ont raccourci de trois doigts au moins. Ils sont pourtant du même âge. Il va être temps de l'envoyer à l'école.

— J'y songe, fit la mère en jetant un coup d'œil plein de satisfaction sur la petite fille qui jouait avec son camarade à bâtir des maisons avec un peu d'argile, des cailloux et de l'eau, un peu trop d'eau peut-être, car un filet menu coulait de l'édifice et s'en allait rejoindre le ruisseau de la route.

Les aiguilles à tricoter des deux dames cheminaient activement dans les bas de laine pendant un temps appréciable ; un vent léger bruissait par moments dans les cimes des grands hêtres ; de petits nuages blancs et ronds couraient dans le ciel bleu, et à travers une échappée de haies vertes et touffues, on apercevait les voiles blanches des navires sur la mer. La paix, une paix du Nord, active et joyeuse, non la paix ensommeillée du Midi, régnait sur le village ; les br bis étaient à la falaise, les hommes au labour, les ménagères à leur ouvrage ; — les enfants s'occupaient à un semblant de travail.

— Quand comptez-vous envoyer Claire à l'école ?

Mme Bauport releva deux mailles tombées, puis répondit :  
— Après les vacances d'août, madame Mennequet, au 1er septembre, à moins d'empêchement. Vous deviez aussi y envoyer le vôtre ; ces enfants feraient la route ensemble, le temps leur durerait moins.

— Y a-t-il d'autres enfants d'ici qui aillent à l'école cette année ? demanda la mère du petit garçon avant de se décoller.

— Non, il n'y en aura pas avant trois ans ; ils sont tous trop grands ou trop petits.

— Eh bien, j'en parlerai à mon homme ; pour moi, je ne suis pas contre, conclut Mme Mennequet avec la prudence instinctive du paysan normand.

Les enfants, sans se tourmenter de leur avenir, continuèrent leur bâtisse, qui menaçait de ne jamais s'élever à plus d'un pouce de terre, car elle avait une malheureuse disposition à croûler dès qu'elle prenait façon de muraille.

Le premier lundi de septembre, Claire et Marcel, bien et dûment stylés, se tenant par la main, tout raides dans leurs tabliers neufs, prirent le chemin de l'école.  
Dans ces villages de la Hague, l'église, l'école, la mairie et l'auberge, sont groupés avec quelques maisons ; le reste de la commune est disséminé de toutes parts ; un examen superficiel tendrait à faire croire que la vie s'arrête autour de ces dix ou douze demeures ; mais, en observant le pays de plus près, le voyageur découvre çà et là, cachés dans les bouquets d'arbres, des hameaux entiers, dont les toitures de chaume couvert de fleurs se confondent avec la teinte brune des troncs d'arbres. Ces hameaux sont le plus souvent situés à des distances considérables de la paroisse, c'est-à-dire de l'église et de l'école ; les enfants ont parfois à faire trois ou quatre kilomètres pour aller recevoir les éléments de l'instruction — et au tant pour revenir, ce qui est beaucoup pour des jambes de sept ou huit ans.

Claire et Marcel étaient mi-ux partagés ; quinze cents mètres au plus les séparaient de l'école, et cette distance ne leur paraissait pas effrayante. Aussi, s'en allèrent-ils pour la première fois, non-seulement sans crainte, mais avec une sorte d'orgueil. C'est beau d'aller à l'école tous seuls — à deux, s'entend.

Ce mois de septembre, dans la Hague, est un mois privilégié. Le soleil n'est plus si chaud, mais il dore si doucement les cimes des grands arbres, et projette le soir sur les routes de si belles ombres branchues, feuillues, qui font rire les enfants par la singularité de leurs formes. Et puis, les haies sont pleines de mûres violettes, sucrées et savoureuses, qui viennent d'elles-mêmes s'offrir sous la main : les prés sont fauchés, on peut prendre la traverse sans être grondé par un propriétaire bourru, l'hiver est encore loin, et d'ailleurs, les enfants ne songent pas à l'hiver.

Ce premier mois d'école fut facile et charmant pour les deux enfants, il ne leur offrit qu'un chagrin, bien dur, celui-là : la séparation pendant les heures de classe.

Mais à peine l'heure avait-elle sonné, qu'on voyait s'envoler la petite Claire, toujours pressée, on ne sait pourquoi, car l'école des filles ouvre et ferme quelques minutes avant celle des garçons, pour sauvegarder la morale, paraît-il. Heureusement, ce procédé barbare n'avait pas d'influence fâcheuse sur nos deux amis ; Claire se hâtait de dépasser l'école des garçons, éloignée de quelques dizaines de mètres ; puis, assise sur l'échalier du cimetière, séparée des tombes seulement par une pierre plate dressée sur champ, et qu'il fallait enjamber pour se rendre à l'église, elle attendait son camarade.

Marcel arrivait sans se presser ; les garçons, surtout dans les campagnes, sont plus lourds et plus lents, que les filles ; mais quand il avait vu sa petite amie, il hâtait le pas, faisant de grandes enjambées, comme un homme ; Claire descendait de son échalier, et ils s'en allaient ensemble vers le logis.

Là encore, le soir, il fallait se séparer ; Marcel demeurait un peu plus loin que Claire, dans le fond de la vallée, au moulin, modeste moulin à deux meules, qui ne marchait pas toute l'année. En rentrant, il voyait son père, debout sur le plancher de la trémie, secoué par le mouvement régulier de la meule, tout blanc d'une impalpable poussière de farine.

— Bonsoir, petit, criait la voix mâle du père.  
— Bonsoir, mon père, vous allez bien ? répondait le petit, accoutumé dès le berceau par sa mère à une extrême politesse envers son père.

Le menuisier riait, et Marcel, libre pour le reste du jour, allait retrouver Claire à la ferme, à moins que Claire ne vint le trouver au moulin. Le soir, ils se quittaient encore, et pendant que la fillette allait dormir dans son petit *bers*, au pied du lit de ses parents, le garçonnet s'endormait au bruit cristallin de l'eau filtrant de la vanne dans le ruel.

Le ruel était pour les enfants un inépuisable sujet d'étonnement, une merveille toujours nouvelle. D'abord, il y avait sombre, derrière le moulin, sous les grands arbres qui répandaient une ombre si épaisse qu'en plein midi, on aurait à peine pu y lire. Et puis, la muraille de pierre toute noire, d'en bas, leur apparaissait effroyablement haute, d'en haut, redoutablement profonde ; des scolopendres, au long feuillage rubané tapissaient le gouffre étroit ; des herbes grasses et moites croissaient au bord du ruisseau ; le bas du gouffre était tapissé de cailloux moussus, la vieille rue noire et luisante avait un aspect imposant ; c'était superbe et un peu effrayant, et puis c'était défendu d'aller là. Les enfants s'y renlaient de la dérobée avec un léger battement de cœur ; ils aimaient bien à voir tourner la roue ; à travers les branches épaisses, parfois un rayon de soleil égaré faisait briller comme des diamants l'eau qui tombait de palette en palette avec un bruit charmant ; mais quand la rue était au repos, c'était plus effrayant, c'était aussi plus intéressant.

L'hiver vint ; le trajet de l'école était plus rude ; les petits, bien encapuchonnés, s'en allaient le nez rouge, les mains bleues, cachées sous la blouse ou sous le tablier ; on marchait vite, si vite, que l'on arrivait tout essoufflé ; le soir, il fallait s'en retourner à la nuit tombante, par les chemins boueux, où le froid n'arrivait pas à sécher les ornières ; on allait bravement, car les enfants de village n'ont guère peur la nuit ; et puis, du haut de la colline, quand la journée avait été claire, ils voyaient en revenant

s'allumer les phares de Cherbourg et de la digue. Cette illumination verte, rouge ou blanche, avec les grands feux lointains du cap Lévy et de Houffleur, leur faisait rêver d'une fête mystérieuse et lointaine.

Un soir, les deux petits revenaient comme de coutume d'un bon pas ferme et léger, faisant claquer leurs sabots sur la terre durcie par la gelée pro-haine. Un hurlement étrange, dans le clos à Bruneau, leur fit dresser l'oreille avec inquiétude.

— Entends-tu ? dit Marcel.

— J'entends, répondit Claire.

— Qu'est-ce que c'est ?

— Ça doit être un loup.

Le hurlement se fit entendre une seconde fois, plus près, et Claire frémissant de la tête aux pieds, s'arrêta, pétrifiée par la frayeur.

— Viens donc, lui dit Marcel.

Elle ne pouvait bouger, tant elle avait peur. Un bruit de branches froissées leur parut aussi effrayant que la chute du foudre ; un gros animal fauve qui faisait des bonds énormes passa devant eux en poussant un cri plaintif. Marcel s'était jeté devant son amie, son couteau ouvert à la main, prêt à la défendre en se battant corps à corps ; s'il le fallait avec la bête.

La redoutable bête se dirigeait à toutes jambes du côté de l'église ; les enfants, rassurés en partie, se prirent la main et se mirent à courir de toutes leurs forces. Arrivés au logis, ils racontèrent leur aventure ; on les accusa d'avoir inventé ce drame ; — le lendemain seulement la vérité se découvrit. Un propriétaire voisin qui chassait chez lui, par méprise ou par maladresse, avait envoyé une charge de plomb dans la cuisse d'un de ses lévriers ; la malheureuse bête s'était enfuie droit devant elle, sans vouloir rien entendre.

Quand l'aventure fut connue, on plaisantait les enfants sur leur frayeur, et Marcel sur sa belle conduite.

— Il m'a pourtant défendue ! dit Claire d'un air résolu ; il ne faut pas qu'on se moque de lui.

Elle le disait avec tant d'autorité, que les gens cessèrent de railler son camarade. La fillette de sept ans eut gain de cause sur l'opinion publique, et par un revirement qui n'est pas rare dans l'histoire de nos idées, ceux qui se souvinrent de l'événement considérèrent plus tard Marcel comme un petit héros.

Cependant l'impression du loup était restée si vivace dans leurs jeunes mémoires, qu'en passant devant le clos à Bruneau ils se prenaient instinctivement la main, avec un petit frisson ; ils ne savaient plus bien pourquoi, mais leur instinct les avertissait ; et d'ailleurs ils aimaient à sentir leurs mains unies. Ils puisaient dans cette étreinte une joie tranquille, une confiance mutuelle qui les encharmaient.

Les années heureuses passèrent ainsi pour eux ; les années heureuses !... hélas ! oui, si heureuses que plus tard, après avoir connu de grands bonheurs, ils regardaient encore le temps où ils allaient à l'école comme le plus heureux de leur vie. Mais cela ne pouvait toujours durer ; quand ils eurent dix ans accomplis, il fallut songer à leur première communion. Sur les bancs du catéchisme, ils se retrouvèrent encore, séparés en apparence, mais non en réalité car Marcel, plus paresseux, savait rarement sa leçon, et c'est sur le visage de Claire qu'il la trouvait toute prête. Elle savait si bien lui souffler, qu'au mouvement seul des lèvres il reconstituait les phrases qui manquaient à sa mémoire hésitante.

Après les lenteurs de l'instruction religieuse, bien abrégées pourtant dans ce pays à l'esprit indépendant, le grand jour arriva enfin. C'est l'ordinaire un beau dimanche de juillet ; les filles portent toutes la robe de percale blanche, les garçons sont habillés de neuf ; — on apporte des cierges proportionnés à la fortune de chacun. C'est ici que Claire s'aperçut, pour la première fois, que Marcel n'était pas son égal sous le rapport de la fortune. Jamais elle n'avait songé à sa propre aisance ni à la médiocrité de son ami, mais en voyant le gros cierge de cire blanche festonné et fleuri, qu'elle ne put porter seule, et que sa mère, marchant à ses côtés, porta pour elle, — en le comparant du regard à celui de Marcel, de moitié plus petit, Claire sentit son cœur se serrer.

Il ne suffit donc pas de s'aimer pour partager tout ensemble ? Pourquoi ses parents lui avaient-ils acheté un si beau cierge, ou plutôt pourquoi n'en avaient-ils pas donné un semblable à Marcel ? Elle se tournait vers sa mère pour le lui demander, quand le curé monta en chaire.

— Aimez-vous les uns les autres, en mémoire de ce jour, disait-il.

De tout le sermon, c'est tout ce que retint la petite fille ; certes, elle avait bien tout le monde, mais c'est son ami Marcel qui tenait la première place après ses parents. Après ? Oui, elle disait après, par déférence filiale, et à quoi bon sonder les mystères d'un cœur innocent ? C'était peut-être avant, — mais qu'importe !

Après la procession, la cérémonie, le pain béni, les cantiques, l'étourdissant général d'un jour si peu semblable aux autres, Claire et Marcel se trouvèrent à la sortie de l'église au milieu de leurs parents, venus quelques-uns de très loin pour cette occasion mémorable.

Le couvert était mis pour trente personnes dans la grange de la ferme de Bauport. Une longue nappe, de celle qu'on appelle dans le pays *doubliers*, c'est-à-dire une nappe large, sans couture au milieu, couvrait une table étroite et longue ; la traditionnelle galette au beurre en plusieurs exemplaires trônait aux bouts et au milieu. La reine de la fête, Claire Bauport s'assit au milieu, dans sa robe blanche, comme une petite mariée, et son camarade de

communauté, Marcel, prit place auprès d'elle. De même qu'ils avaient été les seuls enfants du hameau pour aller à l'école la première année, ils se trouvaient en raison de leur âge seuls en cette circonstance. Bauport, qui n'était ni méchant ni orgueilleux, avait invité les parents de Marcel au dîner de fête.

Ils étaient très-graves tous deux ; se sentant l'objet de l'attention publique ils se tenaient immobiles, raides sur leur banc, sans presque se parler, et cependant heureux de cette communauté d'impressions, qui semblait mettre le sceau à leur amitié d'enfance.

— D'une ! c'est que vous n'êtes plus des enfants, leur disait-on à tout moment ; il va falloir vous mettre au travail !

Ils croyaient tout ce qu'on leur disait ; en effet, ils ne devaient plus être des enfants, puisque tout le monde le leur répétait, et cependant ils ne se sentaient pas changés, un peu gênés seulement par tant de regards et tant de paroles.

On porta leurs santés, avec du cidre d'abord, puis avec du vin, ensuite avec du café additionné d'eau-de-vie ; ils répondaient gravement en se levant, choquant leurs verres contre ceux qui s'avancèrent ; puis, après avoir trempé leurs lèvres dans le breuvage, le déposaient devant eux ; les mains prêtes à leur venir bien recommencer à faire attention, afin d'éviter les suites scabieuses, hélas ! trop fréquentes de ces bouquets de familles en de semblables occasions.

La cloche qui sonnait vêpres vint enfin leur donner la liberté. Ils s'envolèrent vers l'église par le chemin parcouru tant de fois. Bauport restait pour tenir tête à ses hôtes qui n'avaient aucune envie de désertier le banquet ; sa femme se trouva retenue un instant pour donner quelques ordres, et les deux petits amis, toujours sérieux, une sorte d'ivresse placée dans l'âme, s'en allèrent lentement sur la route ombragée à cette heure de l'après-midi.

Ils échangeaient quelques remarques sur la fête, sur la cérémonie du matin, puis continuellement à marcher silencieusement. Arrivés au clos à Bruneau, ils se prirent l'un de l'autre la main, — puis se sourirent au même moment.

— Nous ne sommes plus des enfants ! fit Claire avec un mouvement d'orgueil naïf, au souvenir de leur frayeur puérile.

— Nous ne nous en aimons pas moins pour cela, répondit tranquillement Marcel.

Claire retira sa main ; sa mère arrivait derrière eux. Pourquoi ce mouvement de crainte involontaire ou de pudeur précoce ? Elle rougit et pressa le pas.

La procession se formait dans le cimetière pour se rendre aux fonts baptismaux ; le curé chargé de distribuer les cierges, rendait à chaque enfant celui qu'il avait apporté le matin ; Claire, en recevant le sien, chercha des yeux Marcel, qui n'était pas bien loin. Elle lui fit un signe, il s'approcha, rompan le rang.

— Tiens, lui dit la petite fille, donne-moi ton cierge et prends le mien ; il est trop lourd, je ne peux pas le porter.

Le petit garçon obéit, — et la procession défila en chantant — très-flux — les cantiques en usage. Le sermon vint, puis le salut, et la bande enfin rendue à la liberté s'éparpilla dans la campagne où les robes blanches des communautés faisaient au loin des tâches claires dans les chemins herbeux, le long des côtes.

Mme Bauport n'avait pu voir le truc des cierges, mais elle avait remarqué le changement dans les mains de sa fille. Quand elles furent seules le soir, pendant qu, dans la grange, les buveurs intrépides chantaient des refrains qui n'avaient rien de piux, la mère fit une question.

— Comment se fait-il que Marcel ait porté ton cierge à vêpres ?

La petite fille hésita un peu ; cependant elle aimait la vérité ; puis la solennité du jour lui faisait hür le péché plus encore que de coutume ; elle répondit franchement :

— J'avais eu du chagrin ce matin, en voyant que j'avais le plus beau cierge de toute la communion, tandis que Marcel en avait presque le plus petit. Maman, est-ce qu'il n'est pas aussi riche que nous ?

Un peu surprise de la réponse et plus encore de la question, Mme Bauport mérita un instant.

— Nous sommes plus riches que ses parents, répondit elle enfin ; — mais tu aurais dû me demander conseil avant de faire ce que tu as fait.

Claire baissa la tête, et une rougeur nouvelle envahit son visage. Elle ne croyait pas avoir mal fait ; serait-ce donc vrai qu'ils n'étaient plus les enfants ? Ce qui était permis hier serait-il défendu demain ? Elle hasarda une question timide.

— Dites-moi, maman, est-ce que j'ai mal fait ? J'avais bonne intention... Si j'ai eu tort, je vous en demande pardon.

La rigueur de la mère ne tint pas levé un cette soumission ; elle embrassa sa fille, lui fit un peu de morale, et termina en disant : Tu n'es plus un enfant.

Quand elle fut seule dans son lit, auquel ou avait mis des draps blancs en l'honneur de la circonstance, dans la chambre d'en haut, qui, après avoir été celle des visiteurs, désormais serait la sienne en raison de son âge et de sa nouvelle dignité, Claire se sentit une grande envie de pleurer, sans savoir pourquoi. Sa mère l'avait grondée — bien peu, — mais c'en était plus qu'elle n'avait l'habitude d'entendre, et d'ailleurs, sous la douceur transparente de la semonce, elle sentait quelque chose qu'on ne lui disait pas ; puis, Marcel n'était pas riche.

Quelle injustice qu'il fût plus pauvre qu'elle ! Est-ce qu'ils n'auraient pas dû avoir tout pareil, toujours jusqu'à la fin ?

Elle pleura un peu, puis se reporta mentalement à la sainteté de la cérémonie, se reprochant de profaner ce jour par des pensées qui n'avaient rien de particulièrement religieuses, et les paroles du sermon lui revinrent à l'esprit : "Aimez-vous les uns les autres." Cette pensée lui mit dans l'âme une paix infinie, presque voluptueuse.

— Oh oui ! je les aime tous, se dit-elle, et ils m'aiment aussi : Mon père, ma mère, Marcel, ses parents, et les autres, qui sont venus pour moi... je les aime....

Elle s'endormit dans une espèce d'extase.

H. GRÉVILLE.

(La fin au prochain numéro.)

## L'INSURRECTION CANAQUE

### LA TRIBU DE KANALA (1)

#### I

Premières nouvelles de la révolte. — Avertissement mystérieux. — MM. Hanckar et Noblot. — Le commandant Servan prend une résolution héroïque. — Les grands chefs indigènes.

Dès que les premiers télégrammes annonçant la révolte des tribus de la côte ouest arrivèrent à Kanala, le lieutenant de vaisseau Servan, qui commandait cet arrondissement, ordonna au gérant du poste télégraphique de garder le secret le plus absolu sur ses tristes événements.

Pour protéger et défendre les colons de son arrondissement, dont la superficie est égale à celle de l'un de nos départements,

(1) Ce chapitre est extrait d'un volume que va publier René de Pont-Jest, sur l'insurrection de la Nouvelle-Calédonie.

M. Servan n'avait que quarante soldats d'infanterie de marine. Il pensa donc que tout serait perdu si, entraînés par le mauvais exemple, les naturels de son district se soulevaient à leur tour, et cela d'autant plus que depuis quelque temps déjà l'attitude hautaine des indigènes trahissait des dispositions peu bienveillantes pour les Européens.

Plus aptes que qui que ce soit à juger ces symptômes, les anciens colons éprouvaient de vives inquiétudes, bien qu'ils ignorassent encore les massacres dont l'arrondissement de Ouairail, limitrophe cependant de celui de Nouméa, venait d'être le théâtre.

Très-préoccupé, et au moment où il se promenait en plein jour sous sa véranda, attendant impatiemment de nouvelles dépêches, M. Servan entendit tout à coup une voix qui, venant d'un épais massif situé à quelques pas de sa maison, lui cria : "Prends garde à toi, commandant !"

Le jeune officier s'élança aussitôt hors de chez lui pour découvrir ce mystérieux messager, mais il n'arriva au milieu des arbres que pour percevoir le bruit des pas du fuyard, qu'il pensa devoir être une femme, en se rappelant le timbre de l'organe qui lui avait laissé cet étrange avertissement. Mais il lui était impossible de deviner quelle femme ce pouvait être ; il devait seulement supposer que c'était une indigène, car une européenne n'aurait pas eu besoin ni de se cacher ni de s'enfuir.

Toutefois, comme d'habitude qu'il vint, le conseil était bon à suivre, et, comme il fallait prendre un parti, M. Servan expédia immédiatement au gouverneur ce télégramme :

"J'apprends les désordres qui se sont produits à Ouairail. Je puis disposer de cent cinquante Canaques, sans toucher à la garnison, et me rendre à Térémba, si vous me l'ordonnez. J'attends vos ordres."

Le gouverneur lui répondit aussitôt qu'il fallait se rendre bien compte de la situation avant de prendre une détermination, et qu'il devait attendre.

C'est ce que fit M. Servan, mais tout en prenant ses dispositions afin d'être prêt à partir au premier signal pour défendre ses colons, et il envoya des exprès aux trois chefs de la tribu de Kanala : Gélima, Kaké

et Nondo, pour les inviter à dîner avec lui.

Les trois chefs arrivèrent à l'heure indiquée, et l'on se mit à table, mais si long que fût le repas, si copieuses que fussent les libations, les nobles invités du jeune officier n'eurent pas une seconde d'expansion.

M. Servan espérait obtenir de Nondo, grand chef de guerre, une proposition d'alliance pour marcher contre les rebelles, mais il ne voulait pas provoquer cette offre, car il pouvait se faire que les Canaques ne connussent encore rien de la révolte, et leur demander leur concours eût été non-seulement les renseigner, mais c'eût été aussi donner un signe de faiblesse.

Chacun resta donc sur la réserve. Entre le commandant de Kanala et les indigènes, ce fut une véritable entrevue de diplomates, et, lorsque Gélima, Kaké et Nondo se retirèrent le soir, à peu près ivres et munis de quelques présents, leur amphitryon n'avait pu rien pressentir à l'égard de leurs intentions.

M. Servan resta donc dans l'incertitude, lorsque, vers minuit, un colon des plus plus honorables, M. Hanckar, vint, accompagné de sa famille, lui demander l'hospitalité. M. Hanckar, dont la physionomie trahissait la plus vive inquiétude, apportait des armes et était suivi de quelques-uns de ses gens.

Dès qu'il fut seul avec le commandant, il l'entraîna jusqu'à l'extrémité de sa véranda, et le pria d'écouter.

La nuit était une de ces belles nuits du tropique, silencieuse, tiède et parfumée. La nature entière reposait.

M. Servan, en prêtant l'oreille, perçut distinctement, venant de la forêt, du côté de la montagne de cuivre, cette sorte de grondement confus que produit une grande foule à distance. Les ondes sonores, en roulant dans la pureté de l'atmosphère, apportaient jusqu'à la station française comme des bruits de pas cadencés, des espèces d'étranges refrains.

L'officier de marine comprit de suite ce dont il s'agissait. Ce qui se passait si mystérieusement sous les grands arbres, au milieu de quelque clairière consacrée, était un "pilou-pilou," auquel devaient prendre part deux mille individus au moins.

Ces "pilou-pilou" qui durent toute la nuit, sont de grandes réunions guerrières, pendant lesquelles les assistants chantent, dansent, se livrent à tous les excès, jusqu'au moment où les chefs qui les ont convoqués profitent de leur exaltation pour en obtenir l'exécution immédiate de leurs projets.

Or, comme d'ordinaire les chefs de Kanala prévenaient le commandant de la date de ces assemblées, et, que cette fois M. Servan n'avait pas été informé de rien, il lui était aisé de pressentir qu'un danger réel menaçait son arrondissement.

M. Hanckar supposait que les indigènes attaqueraient la station avant le jour.

— Que comptez-vous faire ? demanda-t-il au jeune officier.

— Nous reposer d'abord, répondit avec calme ce dernier, afin d'être frais et dispos au moment du combat.

Et comme le colon le regardait avec stupeur, il ajouta :

— Oh ! ne craignez rien, mes dispositions sont prises depuis longtemps ; les Canaques ne nous surprendront pas. Virapin !

A cet appel, un homme qui reposait sous la véranda, se leva et accourut.

C'était un Malabar, d'une quarantaine d'années, au teint de bronze, à la physionomie fine et intelligente, que M. Servan avait à son service et dont il connaissait le dévouement.

Il lui dit rapidement quelques mots. L'Hindou s'inclina et bondit au dehors de la maison.

— Maintenant, reprit-il en s'adressant à M. Hanckar, nous pouvons aller dormir. Au premier bruit suspect, Virapin fera entendre un coup de sifflet de bord, et cinq minutes après, tout mon monde sera réuni pour repousser les Canaques. Rassurez-vous, Virapin est un gardien précieux,

préférable au plus brave de nos soldats. Il a eu affaire dans son pays aux tigres et aux thugs. Un serpent ne se glisserait pas dans les hautes herbes sans qu'il l'entendît !

Mais la nuit fut tranquille. Les Canaques, qui ne sont jamais pressés de prendre une détermination, avaient-ils réellement l'intention de se joindre aux révoltés après avoir massacré les colons de Kanala ? C'est probable, mais il est également probable qu'ils étaient divisés d'opinion, qu'ils n'avaient pu s'entendre au "pilou-pilou," et que, pour quelques jours encore, l'arrondissement n'avait rien à craindre.

Le lendemain quelques surveillants militaires et plusieurs colons vinrent informer M. Servan que l'attitude des indigènes devenait arrogante et provocatrice. M. Servan envoya demander aussitôt un des chefs, mais celui-ci ne répondit pas à cet appel.

Joint à l'avertissement mystérieux qu'avait reçu le commandant de Kanala et à ce qu'il avait surpris du "pilou-pilou" tenu secrètement, tous ces indices ne permettaient plus l'ombre d'un doute sur les dispositions des Canaques. Il était évident qu'ils n'attendaient qu'une occasion favorable. Il fallait donc agir énergiquement, sans perdre un instant.

M. Servan fit alors appeler M. Noblot, un des anciens colons de l'arrondissement, et de plus homme d'un grand bon sens, jouissant de l'estime générale et fort aimé des Canaques. Il lui demanda ce qu'il pensait de la situation.

— Je la crois des plus graves, répondit M. Noblot.

— Eh bien, reprit M. Servan, je vais partir avec quinze hommes d'infanterie pour faire une tournée chez les indigènes et leur ordonner de me suivre.

— Vous n'y pensez pas, observa vivement le colon ; si vous affaiblissez la garnison, les Canaques, qui en seront avertis aussitôt, profiteront de votre absence pour nous attaquer.

On voit dans quelle alternative terrible se trouvait le jeune officier ; il y réfléchit un instant, puis, rassurant M. Noblot, il adressa à M. Oly la dépêche suivante, qui restera comme un témoignage de son dévouement et de son énergie.

"Commandant de Kanala à gouverneur :

"Les colons craignent beaucoup un mouvement des indigènes. Kanala est le centre le plus important de la Nouvelle-Calédonie ; six mille Canaques peuvent inonder la plaine en vingt-quatre heures. La position militaire est sûre pour la défensive, mais la garnison est insuffisante pour l'offensive et pour empêcher l'assassinat des colons isolés qui sont très-nombreux ;

"Les tribus de Gélima et de Kaké attendent avec impatience des nouvelles de l'insurrection, et si la révolte n'est pas étouffée rapidement, je crains une levée générale ;

"La passion brutale de la guerre se lit dans le regard et l'attitude des indigènes qui deviennent arrogants ;

"Je vous propose un dérivatif ;

"Laissez-moi partir seul, sans un homme de la garnison, avec les tribus de Kaké et de Gélima. Nous franchirons la chaîne centrale cette nuit, et demain matin nous envelopperons les révoltés d'Atai qui sont les ennemis des Kanaliens.

"Je vous affirme sur mon honneur que je crois le danger proche à Kanala et que, seule, l'exécution de mon projet peut sauver la colonie.

"Si les Canaques m'assassinent, la situation militaire de Kanala ne sera pas changée ; M. le lieutenant Maréchal prendra le commandement.

"Si vous me donnez l'ordre de partir, nous aurons des pavillons blancs comme signes de reconnaissance pour notre arrivée à Ouairail. Prévenez les chefs militaires de cet arrondissement.

"Pour me résumer, je crois que les tribus de Kanala seront divisées en cas de succès, mais qu'elles tourneront contre nous en cas de revers. Il faut donc les employer.

"SERVAN."

Cette dépêche était partie à cinq heures du soir, une demi-heure après le gouverneur ne lui ayant pas encore répondu, le jeune officier, bouillant d'impatience, lui adressa ce second télégramme :

"Avant d'avoir reçu votre réponse, je me permets respectueusement d'insister sur mes propositions. Les anciens colons approuvent mon plan. C'est le moyen d'écartier tout danger.

"Une heure après avoir reçu vos ordres, je pourrai partir avec les grands chefs et cent indigènes. J'entends parler d'assassinats dans la chaîne centrale."

La chaîne centrale se compose de montagnes qui séparent l'arrondissement de Kanala, de ceux de Ouairail et de Bou-rail.

M. le capitaine de vaisseau Oly ne pouvait résister à une conviction aussi nettement arrêtée ; il ne pouvait refuser un tel dévouement. Accoutumé à juger les hommes, il pensa que celui qui faisait aussi froidement le sacrifice de sa vie méritait toute sa confiance. Il lui télégraphia vers six heures pour lui donner liberté de manœuvre.

M. Servan convoqua immédiatement ses officiers et envoya des émissaires dans toutes les tribus pour faire savoir aux chefs qu'il les attendait sans retard.

Ceux des chefs qui avaient assisté au "pilou-pilou" de la nuit précédente, arrivèrent aussitôt ; le commandant de Kanala les réunit, et après avoir remis officiellement, devant eux, le service à M. le lieutenant Maréchal, il leur dit, d'un ton assuré, comme s'il ne pouvait douter de leur obéissance :

"Vous allez me suivre avec vos guerriers pour tuer vos ennemis, les assassins de la côte-ouest. J'ai fait dire à vos frères où ils devaient nous rejoindre."

Quelques Canaques se regardèrent avec stupeur, feinte peut-être, car ils avaient dû pressentir la cause de leur convocation, et ils demandèrent à retourner dans leurs tribus pour faire leurs préparatifs de départ.

M. Servan le leur refusa avec un tel accent d'énergie que les plus hésitants déclarèrent qu'ils étaient prêts à marcher.

MM. Hanckar et Noblot, qui assistaient à cet étrange conseil de guerre, distribuèrent des vivres et de la poudre aux Canaques, et le jeune commandant de Kanala, qui avait fait avancer son cheval, sauta vivement en selle, en donnant l'ordre du départ.

Il voulait prendre la route de Ciù et franchir, la nuit même, la chaîne centrale, pour tomber à l'improviste sur les révoltés.

Chaque chef se mit à la tête de ses hommes. M. Servan se tenait sur le flanc de ses auxiliaires.

Ainsi qu'il l'avait promis au gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, il était seul d'Européen au milieu des Canaques. Sans même paraître les surveiller du regard, affectant autant de calme que s'il commandait une troupe régulière, il laissait sa monture aller au pas.

A deux heures de marche de Kanala, les chefs qu'il avait fait prévenir commencèrent à le rejoindre. Ce fut d'abord Nondo, personnage redoutable et cruel, puis Kaké, chef politique, Pita, fils de Gélima, Sandouli et plusieurs autres guerriers renommés de la côte-Est. Peu à peu, la plupart de ceux que M. Servan attendaient arrivèrent, et bientôt cette étrange armée atteignit les premiers contreforts de la grande chaîne.

Pendant ce temps-là, les colons de Kanala étaient rentrés chez eux pour se préparer à tout événement.

#### II

De Kanala à Ciù. — Le grand-prêtre Tombués. — Le camp de Ciù. — M. Bonnieux. — Ruse de M. Servan. — Départ de Ciù pendant la nuit.

Le premier point de ralliement indiqué par M. Servan aux guerriers kanaliens était le camp de Ciù, situé à neuf kilomètres de Kanala ; le second était Coin-dé, à quinze kilomètres plus loin dans



LES FÊTES DE MADRID. — Mariage, dans la basilique d'Atocha, du roi Alphonse XII et de l'archiduchesse Marie-Christine d'Autriche  
(Dessin de M. Adrien Marie, d'après le croquis de M. Urrabiet'a, notre envoyé spécial).

l'ouest, et limite du territoire des révoltés. C'était à Coindé que les chefs des tribus les plus éloignées, qui étaient forcés de faire route à travers les montagnes, devaient se joindre à la colonne.

En passant devant le village de Kouiné, à mi-chemin à peu près de Kanala à Ciù, M. Servan fit dire au grand chef de la religion qu'il désirait le voir.

Ce grand chef, Tombuëa, était un petit vieillard à barbe blanche qui, depuis de longues années, avait une influence considérable sur les indigènes de Kanala. Il était allié aux familles des chefs politiques. Au moment de la création du pénitencier agricole, il avait été dépossédé de ses terres, admirablement situées et fort bien cultivées, et n'avait reçu en échange qu'un terrain peu étendu sur la pente de la montagne.

On comprend aisément combien ce fait seul avait augmenté sa haine native contre les Européens; mais fort intelligent et très-rusé, Tombuëa avait compris que le seul parti qu'il eût à prendre était celui de la soumission. Il avait donc courbé la tête, tout en conservant au fond de son cœur contre les blancs des sentiments mauvais que le temps n'avait pas affaiblis. Il n'avait protesté qu'en refusant de rendre visite aux divers chefs d'arrondissement qui s'étaient succédés à Kanala. M. Servan n'avait pas été plus heureux que ses prédécesseurs.

Grand augure et sorcier, Tombuëa dominait sa tribu. Le farouche Nondo lui-même, le chef militaire des Kanaliens, lui témoignait la plus complète déférence. On allait jusqu'à dire ou à croire chez les Canaques, que mal parler de Tombuëa était aussitôt puni par une maladie mortelle.

A la surprise de M. Servan, Tombuëa se rendit assez promptement à son appel. L'officier français tendit la main au mystérieux personnage et lui dit :

—Je n'ai pas voulu passer par Kouiné sans voir un chef aussi puissant que toi. Tu sais déjà le but de l'expédition que je dirige. Tu es parmi les tiens une légitime influence, car tu leur es supérieur par ton intelligence; engage-les donc à être fidèles, car la France se souviendra des traités et de ceux qui l'auront bien servie!

Tombuëa, tout fier de la démarche du jeune officier, lui promit spontanément son concours en hommes et en prières, et il adressa aux Canaques quelques mots que ceux-ci semblèrent accueillir avec enthousiasme.

On se remit aussitôt en route. A dix heures du soir, la colonne établissait ses feux de bivouac au camp de Ciù.

Les Néo-Cariéoniens ont coutume d'allumer des feux lorsqu'ils passent la nuit en plein air. C'est pour eux tout à la fois un moyen de combattre l'humidité et de se compter. Le nombre de foyers leur indique d'un seul coup d'œil la force numérique du campement.

M. Servan savait qu'il devait trouver à Ciù le surveillant militaire Bonnioux, qu'il avait chargé pendant la journée d'une reconnaissance aux avant-postes. Cet homme, qui était en effet de retour de son excursion, se rendit auprès du commandant quelques instants à peine après son arrivée, et M. Servan, qui voulait profiter de cette halte forcée pour sonder les dispositions des indigènes, leur envoya M. Bonnioux pour leur faire une proposition qui devait le fixer.

Le surveillant militaire se présenta à la petite case où les chefs étaient réunis et leur tint ce langage :

—Le commandant Servan, part seul avec vous pour aller faire la guerre aux révoltés; songez bien que, s'il lui arrivait malheur, on vous accuserait peut-être de l'avoir abandonné devant l'ennemi. Le gouvernement français vous rendrait alors responsable de sa mort. J'ai demandé au commandant de m'emmener avec lui, il a refusé; mais je pense que si vous, les grands chefs, vous lui faisiez la même proposition, il l'accepterait.

Les guerriers se consultèrent du regard, et M. Bonnioux comprit aussitôt qu'ils n'étaient pas d'accord. Puis ils se penchèrent les uns vers les autres, échangeant à voix basse quelques paroles ra-

pidées, et l'un deux, le grand chef politique Kaké se leva brusquement pour répondre. Mais Nondo l'arrêta dès ses premières paroles pour dire qu'il s'opposait formellement à ce que M. Servan fût accompagné par aucun Français; et les autres Canaques n'osèrent élever la voix.

Nondo méritait bien sa réputation terrible. C'était un ennemi irrécyclable de notre race. On pouvait tout craindre de lui.

M. Bonnioux vint rendre compte de sa mission au commandant, qui parut, à la surprise de son subordonné, enchanté de son échec. En effet, le but de M. Servan était atteint. Il avait voulu offrir aux indigènes l'occasion de lui refuser le concours de tout Européen, afin de pouvoir leur dire qu'ils avaient eu raison, car, s'en remettant à leur bonne foi, il n'avait besoin de personne.

La situation n'en était pas moins critique. Qu'allait faire cet homme seul au milieu d'une horde de sauvages, ses ennemis naturels, dont il ne comprenait pas l'idiome, et n'ayant, pour leur transmettre ses ordres, que des interprètes peut-être infidèles.

Mais M. Servan ne songea pas un instant au danger qui le menaçait; en quittant Kanala, il avait fait le sacrifice de sa vie. A minuit, il monta en selle, dit adieu à M. Bonnioux, et donna, par un coup de sifflet de bord, le signal du départ.

La nuit était humide; la lune venait de se cacher derrière les massifs de montagnes du nord-ouest. Les nuages et le brouillard rendaient l'obscurité complète.

Kaké commanda à ses guerriers d'allumer des torches en écorce de niaouli pour éclairer la route, et la colonne, semblable à un long serpent noir, s'ébranla!

III

Passage de la chaîne centrale.—Nondo le terrible.—Seul et sans armes.—En avant.

Il faudrait le pinceau du maître qui a illustré l'enfer du Dante pour rendre tout ce qu'avait d'étrange la marche de ces hommes au milieu de la nuit, dans les défilés de la chaîne centrale, sous la voûte sombre de cette forêt tropicale dont les géants courbaient la tête sous le vent du nord, pendant que leurs grands bras feuillus s'entrelaçaient comme pour intercepter le passage, et où les torches des Canaques découpaient mille ombres fantastiques dans les profondeurs lugubres.

La route muletière que suivait la colonne, au milieu de ce pays bouleversé par les convulsions de la nature, serpente les flancs de la montagne, bordée d'un côté par un précipice insondable, dont d'épaisses fougères et des arbres gigantesques cachent le vide, et de l'autre, par la muraille inaccessible des rochers sur lesquels elle est conquise.

Le grondement des torrents qui s'élancent vers la vallée en cascades tumultueuses, à travers cette végétation luxuriante, rompt seul le silence de la nuit.

Par moments, la chute d'un corps roulant avec fracas le long de la montagne fait tressaillir les Canaques. C'est un arbre centenaire qui, rompu par l'ouragan, a cessé de vivre et s'en va au fond des précipices enrichir la terre de ses dépouilles.

Puis, ça et là, tout à coup, un cri se fait entendre. C'est le woton, arraché à son sommeil, qui s'envole à tire d'ailes, en jetant aux échos sa note sonore. On croirait entendre la corne du berger des Alpes appelant son troupeau.

A travers ce bizarre et pittoresque décor, une troupe de sauvages noirs, nus, hideux, marchent silencieusement à la file indienne.

Un homme, tout jeune encore, en uniforme de lieutenant de vaisseau, et monté sur un cheval de sang, est seul au milieu d'eux. Sa casquette est ornée d'un plumet blanc que lui ont donné les chefs canaques. C'est chez eux, comme chez nous, la marque distinctive du commandement.

Des guerriers éclairaient la route en agitant leurs torches. Le chemin est mauvais, la monture de l'Européen franchit difficilement les encaissements des torrents

desséchés qu'il faut traverser; mais un mot amical de son maître rend courage à la noble bête, qui souffle et se relève écumante.

Tel était le spectacle émouvant et bizarre que présentait la troupe, commandée par un officier français, en gagnant les défilés de la chaîne centrale, au centre de laquelle s'élevait orgueilleusement le mont Cinio, qu'on aperçoit également du large en venant de l'Est ou de l'Ouest.

La colonne marchait ainsi depuis près de deux heures, lorsque Nondo s'approcha du commandant et lui fit demander par un interprète s'il y avait eu beaucoup de soldats et de gendarmes tués dans l'arrondissement d'Ourail.

Nondo était un homme d'une haute stature et d'une force herculéenne. Il avait passé sa vie à courir les forêts de son pays et à se battre contre les tribus ennemies des Kanaliens. Habile à tous les exercices du corps, dans lesquels il avait acquis une agilité et une adresse extraordinaires, il était redouté de tous. Une tête énorme, à la chevelure jaunâtre et crépue rammenée sur le sommet, surmontait son buste d'Hercule Farnèse. Ses yeux fauves et injectés avaient des regards fixes et perçants. Des rides profondes sillonnaient son visage bestial qu'entourait une barbe inculte, à demi rasée avec des verres de bouteille. Ses oreilles étaient fendues, et dans celles de droite était passée une pipe en terre. Il était nu et sans autre ornement qu'un petit turban rouge orné de plumes arrachées à des coqs vivants, insignes de sa dignité de grand chef de guerre.

Sa main droite était armée d'un colossal casse-tête en bec d'oiseau, qu'il faisait tourner d'une façon peu rassurante pour celui dont il s'était approché.

Non-seulement, il avait fait demander à M. Servan le nombre des gendarmes et des soldats tués, mais il voulait encore savoir si les révoltés avaient obtenu une victoire complète, et s'ils s'étaient emparés de beaucoup de fusils et de munitions.

La vérité, c'est qu'il voulait être fixé sur la véritable situation des blancs, pour savoir s'il devait servir leur cause ou se joindre aux rebelles.

RENÉ DE PONT—JEST.

(La fin au prochain numéro.)

CHOSSES ET AUTRES

La santé de la reine d'Espagne a été très-ébranlée par la tentative d'assassinat sur la vie du roi. Elle a été prise de crises épileptiques.

Le pape a écrit à l'évêque Melkers, de Cologne, l'exhortant ainsi que tout l'épiscopat et le clergé allemand, d'obéir aux lois de l'Etat en autant que peut le permettre leur religion.

Une dépêche de Gusinje dit que 12,000 Albanais ont attaqué 3,000 Monténégrins près de cette place et que les Turcs ont été repoussés avec de grandes pertes.

L'embouchure de la Tay, en Ecosse, vient d'être le théâtre d'un des plus épouvantables accidents de chemin de fer qui aient été signalés jusqu'à ce jour. Le Firth de Tay est situé sur la côte est de l'Ecosse, à environ 50 milles au nord d'Edimbourg. La ville de Dundee se trouve sur son rivage nord. Le fleuve Tay se compose de deux bras qui s'unissent à quelques milles au nord de Loch Tay et forment une embouchure qui mesure trois mille de large. On dit que ce fleuve apporte à la mer plus d'eau qu'aucun autre en Ecosse, et il est navigable pour les navires de 500 tonneaux jusqu'à 15 milles environ de son embouchure.

Le pont du chemin de fer qui se trouve sur le Tay est un des plus grands du monde entier. Il a été commencé en 1854 mais n'a été terminé que depuis deux ans à peine. Il mesure 10,320 pieds de long et ne porte qu'une voie de fer. Il est formé par une série de 88 arches dont la plus large a 245 pieds. A son point le

plus élevé, il est à 130 pieds au-dessus des plus hautes eaux.

C'est du haut de ce pont qu'un train de chemin de fer, contenant plus de 300 personnes, est tombé tout entier dans le fleuve. Pas un seul des voyageurs n'a, dit-on, échappé à la mort.

Magnifiques Robes en Ours. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manchons et les Boas sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manteaux sont en plus grand choix et à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Casques sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Sainte-Catherine.

Toutes les Pelletteries sont à grand marché chez Chs Desjardins, 637, 639, rue Ste-Catherine. On porte une attention extraordinaire aux pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine, Montréal.

AVIS POUR LES FÊTES.—Si vous voulez faire de jolies étrennes n'oubliez pas de faire une visite au magasin de Madame P. BENOIT, 824, rue Ste-Catherine, vous y trouverez un beau choix de catins et de jouets d'enfants de tous genres et de toutes espèces, au prix du gros, et un grand assortiment de marchandises de goûts :

CHAPEAUX, PLUMES, FLEURS ET RUBAN.

On y fait les robes et manteaux avec élégance et sans délais. Rappelez-vous Madame P.

NOIT, 824, rue Ste-Catherine, entre les rues Sanguinet et St-Denis.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centimes.

MARIAGE

Marié, mercredi, le 7 du courant, par l'abbé Senteau, curé de Saint-Jacques, assisté de l'abbé Verrean, principal de l'école Normale Jacques Cartier, et de l'abbé Lenoir, l'un des prêtres de la cure. M. F. Desrivetz Monk, fils de l'hon. Juge Monk, à mailemoiselle Marie-Louise-Denise Sénécal, fille de feu D. H. Sénécal, 6er, avocat, et petite fille de monsieur C. S. Chertier, doyen de la Faculté de Droit de l'Université Laval à Montréal. M. Senteau a prononcé une touchante allocution extrêmement goûtée de tous ceux qui l'ont entendue, et empreinte de cette délicatesse, de ce tact et de bon goût que l'on admire toujours chez l'éloquent prédicateur.

LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOUKANGRAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS.

Solutions justes du Problème No. 198

Montréal:—N. Charrier, J.-O. Pément, R. Denis, H. Larose, N. Sanoier et Elie Jacques.

Saint-Hyacinthe:—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot, E. Lupiant, R. Vésina.

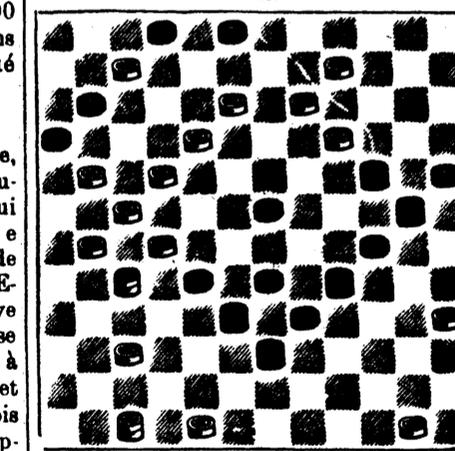
La solution que nous avons reçu de M. Jacques est bonne, mais elle n'est pas correcte avec notre solution.

L'espace qu'on nous accorde dans le journal pour le Jeu de Dames est si restreint, que nous ne pouvons pas satisfaire ceux qui nous envoient des fins de parties pour publication.

PROBLEME No. 198

Composé par M. P. D. Léotourneau, North Brookfield, Mass.

NOIRS.



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 198

Les Blancs jouent de	Les Noirs jouent de
29 à 23	6 à 28
10 à 4	54 à 65
66 à 60	65 à 54
53 à 48	54 à 41
42 à 36	41 à 30
4 à 24	36 à 17
16 à 11	17 à 4
15 à 10	4 à 15
14 à 9	15 à 8
13 à 8	8 à 13
7	20 et gagnent.

LES ÉCHECS

MONTRÉAL 15 janvier 1880.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à M. le Dr T. LAMOURÉUX, 589, rue Ste-Catherine.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 194 : MM. Un amateur, Trois-Rivières; L. O. P., Sherbrooke; X. Beaujeu, Berthier; "Echec," Saint-Jérôme; H. Lupien, Z. De-launay, Québec; M. Lalandry, New-York; S. Lafrenais, J. Gauthier, M. Toupin, F. Dugas, Montréal; N. P., Sorel; A. C., Saint-Jean.

Solution juste de l'étude No. 1 : M. C. A. Boivin, St-Hyacinthe.

Nous appelons l'attention des amateurs sur la belle position stratégique ci-dessous, qui, nous le croyons, mérite d'être étudiée.

Le tournoi d'échecs d'Hamilton, dirigé par le Dr Ryall, ne s'ouvrira que le 1er février prochain; vingt joueurs seulement ont pris leurs entrées.

M. J. Murphy vient d'ouvrir une colonne d'échecs dans le Morning Chronicle, de Québec. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau confrère.

CONGRÈS D'ÉCHECS DE NEW-YORK.

L'ouverture du cinquième Congrès d'Amérique a eu lieu le 6 janvier, au Union Square Billiard Room, New York. La séance fut ouverte à une heure p.m. par M. Allen de New York.

La première partie fut engagée entre MM. McKenzie et Cohnfeld; ce dernier résigna au 37e mouvement. Temps: 2 heures. La 2e partie fut gagnée par M. Mohle contre M. Ryan qui résigna au 57e coup.

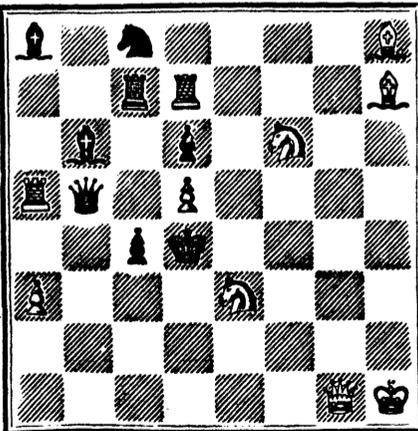
CONCOURS DE PROBLÈMES DU CANADIAN SPECTATOR.

RÈGLES DU CONCOURS:—1o. Le concours est universel. 2o. Les envois devront être adressés au "Chess Editor, Canadian Spectator, 162, St. James Street, Montréal."

PROBLÈME No. 196.

Composé pour L'Opinion Publique par M. FAYSSÉ, père, Beauvoisin (Gard), France.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

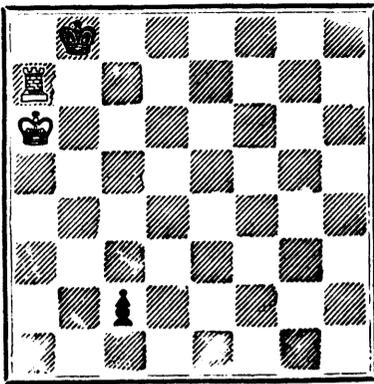
Solution du problème No. 194.

Table with 2 columns: Blancs and Noirs. It lists the moves for both sides to solve problem No. 194.

ÉTUDE No. 3.

Composée par M. E.-B. COOK, Hoboken, New-Jersey.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font partie nulle.

Solution de l'étude No. 1.

Table with 2 columns: Blancs and Noirs. It lists the moves for both sides to solve Étude No. 1.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 10 janvier 1880.

Large table listing market prices for various goods including flour, grains, dairy products, and meats.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for various types of livestock such as beef, veal, mutton, and haddock.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira.

AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouons une forte commission pour vos ventes nouvelles et merveilleuses inventions.

ETRENNES.

Les temps sont durs, dites-vous, donc nécessité de faire des économies, cela n'est malheureusement que trop vrai, mais il ne s'en suit pas, que vous devez supprimer les étrennes, bien au contraire, il faut tenir à cette bonne vieille coutume.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre.

S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

20 Cartes-Chromo, joli Bouton de Rose, ou 25 Devises Florales avec nom, 10 cts. — Cie. de Cartes N.A.S.-SAU, Naraan, N.-Y.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donnés. Adressez: BAXTER & CIE., Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 84 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

Longpré & David

AVOCATS No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE MONTREAL.

A.-R. LONGPRÉ. L.-O. DAVID.

HOTEL RIVARD

No. 20, RUE BONSECOURS, MONTREAL

Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc.

PORTRAITS

DE Pie IX et de Léon XIII

La CIE. DE LITHOGRAPHIE BURLAND propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LEON XIII.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Eglises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chandeliers, Ostensoirs, Ciboules, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, etc.



Peche du Saumon à la ligne

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES, BRANCHES DES PÊCHERIES Ottawa, 31 déc. 1879.

Des soumissions écrites seront reçues jusqu'au 1er avril prochain, pour les privilèges de pêcher le saumon à la ligne, dans les rivières suivantes:

- Rivière Kenagaha (rive nord)
Wataheeshoo do
Washeecootai do
Romaine do
Musquarro do
Pashashbeoo do
Cornelle do
Agwanus do
Magpie do
A la Truite do
Ste-Marguerite do
De la Pentecôte do
Mistassin do
Beccole do
Petite Casaspédis (Baie des Chaleurs) do
Nouvelle do
Escumenc do
Malbala (près de Percé) do
Madelaine (Rive Sud) do
Montlouis do
Tobique (Nouveau-Brunswick) do
Nashwaak do
Jaquet do
Charlie do
Jupiter (Ile d'Anticosti) do
Au Saumon do

L'on devra donner le prix du loyer annuel: payable d'avance. Les baux devront être pour un terme de un à cinq ans. Les locataires devront employer des gardiens à leurs propres frais.

LA POUFRE ALLEMANDE SURNOMMEE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland, Nos 5 et 7, RUE BLEURY, a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies, convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format grand et rapetisé, à très-bon marché.

Essayez-le!

AVIS!

The Scientific Canadian

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIETAIRE ET EDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE).